

NIGER

---

**Evaluation des  
connaissances, attitudes  
et pratiques (CAP) en eau,  
hygiène et assainissement  
(EHA) des populations  
vivant dans les sites de  
déplacés de la région de  
Diffa**

Mars 2021





EVALUATION EFFECTUEE DANS LE CADRE DE :



AVEC LE SOUTIEN LOGISTIQUE DE :



Photo de couverture : © IMPACT Initiatives, janvier 2021

### A propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR). Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : [www.reach-initiative.org](http://www.reach-initiative.org). Vous pouvez nous contacter directement à : [geneva@reach-initiative.org](mailto:geneva@reach-initiative.org) et nous suivre sur Twitter : @REACH\_info.

## RESUME

La région du bassin du Lac Tchad est touchée par une crise de déplacement vaste et prolongée depuis 2013. Au Niger, ces déplacements sont majoritairement concentrés dans la région de Diffa, au sud-est du pays. Les attaques de nombreux groupes armés non étatiques ont généré des mouvements de population et par conséquent la présence d'une population déplacée<sup>1</sup> significative, qui était estimée en janvier 2021 à 104 588 personnes déplacées internes (PDI), 127 233 réfugiés, 35 659 retournés et 2 109 demandeurs d'asile, dont la majorité vit dans des sites éparpillés dans la région et le long de la route nationale RN-1.<sup>2</sup> Dans ce contexte caractérisé par l'augmentation du nombre de personnes déplacées et de leurs nombreux déplacements dans la région, se pose la question de la situation en ce qui concerne les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) des populations déplacées et non déplacées vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa. Le Cluster EHA ressort pour l'année 2021, un total de 1 937 037 personnes dont 987 889 femmes/filles et 949 148 hommes/garçons ayant besoin d'assistance en eau, hygiène et/ou assainissement en lien avec les mouvements de population, les inondations, la malnutrition et les épidémies pour lesquels une intervention humanitaire en EHA est nécessaire<sup>3</sup>.

Les attaques menées de part et d'autre de la frontière par des groupes armés continuent de constituer une menace sécuritaire pour ces populations, à laquelle s'ajoute plusieurs préoccupations en termes de CAP et des besoins dans le secteur de l'EHA. Plusieurs acteurs humanitaires, en particulier le Cluster EHA au Niger avec l'appui du Groupe de Travail Sectoriel de l'EHA à Diffa, agissent dans la région dans le but de répondre aux besoins des populations rendues vulnérables et d'apporter une réponse dans le secteur de l'EHA. En novembre 2018, REACH a effectué une évaluation dans ce secteur au niveau de la région afin d'adresser le manque d'informations sur ce sujet. Il a été constaté durant cette évaluation qu'il y avait des CAP faibles pour la région en général, avec des résultats particulièrement préoccupants dans les communes de Toumour, Goudoumaria et Bosso.<sup>4</sup> Étant donné la situation toujours volatile ainsi que le peu de documentation disponible et d'évaluations réalisées dans la région, les partenaires du Cluster EHA ont exprimé leur souhait que des données sur les CAP en EHA soient collectées à nouveau.

Effectuée dans le cadre du Cluster EHA Niger et financée par le *Bureau of Humanitarian Assistance* (BHA) avec un soutien logistique d'Action Contre la Faim (ACF), cette évaluation a été mise en œuvre par REACH dans le but de fournir une vue d'ensemble des CAP ainsi que des besoins prioritaires dans le secteur de l'EHA des populations non déplacées et déplacées vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa afin d'informer la planification des interventions EHA dans ces sites. Dans ce cadre, cette évaluation sert à donner un aperçu actuel des CAP et à fournir une analyse comparative par rapport à 2018.

Une méthodologie quantitative a été utilisée pour collecter les données entre le 4 et le 15 janvier 2021 à l'aide d'un questionnaire structuré Kobo. Au total, 1 275 ménages vivant dans 130 sites de déplacés de la région de Diffa ont été interrogés. Une stratégie d'échantillonnage aléatoire stratifié en deux étapes a été utilisée. La méthodologie et la stratégie d'échantillonnage sont les mêmes par rapport à l'évaluation 2018. L'analyse des données a permis d'obtenir des résultats représentatifs avec généralement un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 9% au communal<sup>5</sup> et un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 3% au niveau régional. Les comparaisons entre les évaluations de 2018 et de 2021 sont uniquement indicatives<sup>6</sup>.

L'évaluation s'est articulée autour des quatre grandes thématiques suivantes : eau, assainissement, hygiène corporelle, et les maladies ou symptômes de maladies liées à l'eau et à l'assainissement et leurs vecteurs de transmission.

<sup>1</sup> La population déplacée désigne à la fois les déplacés internes, les réfugiés et les retournés.

<sup>2</sup> Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R). Situation des personnes déplacées : réfugiés – retournés – déplacés Internes – demandeurs d'asile, région de Diffa, janvier 2021, disponible [ici](#).

<sup>3</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Aperçu des besoins humanitaires 2021, p.65, disponible [ici](#).

<sup>4</sup> REACH. Eau, Hygiène et Assainissement. Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques des populations vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa, janvier 2019, disponible [ici](#).

<sup>5</sup> A l'exception des communes de Bosso (95/10), de Mainé Soroa (95/10) et de Toumour (90/9) en 2018 et Toumour (95/10) en 2021.

<sup>6</sup> La couverture géographique est différente entre les deux évaluations. Évaluées en 2021, les communes de N'Guel Beyli et N'Gourti ne faisaient pas partie de l'évaluation 2018. Et en plus, bien qu'évaluée en 2018, la commune de Bosso n'a pas pu être évaluée en 2021.

## Résultats clefs au niveau régional

**La majorité (73%) des ménages a rapporté avoir accès à au moins 15 litres d'eau par jour et par personne.** Cette proportion diminue légèrement lorsqu'on prend en compte à la fois la distance, la qualité et le quantité. Ainsi, 70% des ménages ont accès à au moins 15 litres d'eau de qualité<sup>7</sup> par personne par jour et à moins de 500 mètres<sup>8</sup>. Mais les CAP sont relativement faibles : si **10% des ménages ont rapporté avoir traité de l'eau pour la boisson, 8% et 84% des ménages ont respectivement indiqué avoir utilisé des sources d'eau non-améliorées<sup>9</sup> et partagé leur source d'eau principale avec leur bétail (parmi les ménages qui ont indiqué avoir du bétail)<sup>10</sup>.** Cette pratique pourrait présenter des risques sanitaires graves car si l'eau provenant de ces sources d'eau non-améliorées ou utilisées à la fois par les ménages et leurs bétails n'est pas traitée, elle pourrait contenir des éléments pathogènes qui peuvent nuire à la santé des personnes qui la boivent. Pour faire face à cette situation, **il serait important de penser à mettre en place des points d'eau spécifiquement pour les bétails ou renforcer la sensibilisation sur l'importance de traitement de l'eau tout en disponibilisant les produits nécessaires.**

**Les résultats de cette évaluation montrent que 66% des ménages ont indiqué avoir accès aux latrines.** Mais l'état de ces latrines est relativement critique puisque les observations des enquêteurs ont permis d'identifier que les latrines utilisées par les ménages ont principalement des mauvaises odeurs (67%), sont sales et/ou pleines (47%), ou mal construites (22%). Au delà du manque d'accès aux latrines, ces principaux problèmes relatifs à leur état pourraient décourager leur utilisation et promouvoir la défécation à l'air libre (DAL). Cette dernière, est **une problématique qui mérite une attention particulière au niveau des sites de déplacés de la région de Diffa. En effet, un peu plus d'un tiers des ménages (36%) a rapporté l'avoir pratiquée.** Et en plus, 12% des ménages ont rapporté ne connaître aucune maladie ou symptôme de maladie liés à la DAL malgré qu'elle constitue un facteur de maladies et de sous-développement<sup>11</sup>.

Probablement dû au contexte de la COVID-19, presque tous les ménages (97%) ont rapporté s'être lavé les mains dans les 24 heures précédant l'enquête et 95% des ménages ont indiqué avoir du savon au moment de l'enquête. Cette proportion diminue lorsque les moments clefs du lavage des mains et le produit utilisé sont pris en compte. Ainsi, **85% des ménages ont indiqué s'être lavé les mains à au moins un moment clef<sup>12</sup> de lavage des mains et de manière adéquate<sup>13</sup>.** Mais ces ménages n'ont généralement pas accès aux dispositifs spécifiques pour le lavage des mains puisque 19% des ménages ont rapporté y accéder.

**Une proportion non négligeable de personnes interrogées a rapporté qu'elle ne connaît aucune maladie ou symptôme de maladie liés à l'eau (7%) ou à l'assainissement (12%). A ceci s'ajoute 9% des personnes qui ont indiqué qu'elles ne connaissent aucun vecteur de transmission de maladies.** La méconnaissance des maladies ou symptômes de maladies liés à l'eau ou à l'assainissement ou encore des vecteurs de transmission de ces maladies a probablement contribué à un taux de diarrhée infantile relativement préoccupant. Les résultats de cette évaluation montrent que **27% des ménages ont indiqué qu'au moins un de leurs enfants a souffert de la diarrhée au moins une fois dans les 15 jours précédant l'enquête<sup>14</sup>.**

## Tendances principales au niveau communal et par rapport à l'année 2018

De manière générale, les besoins en EHA des populations vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa ont diminué par rapport à l'année 2018. Cette diminution cache des disparités conséquentes lorsque l'on passe

<sup>7</sup>Telle que définie par le cluster EHA du Niger depuis 2017, l'eau est de bonne qualité si elle vient d'un forage avec pompe à motricité humaine (PMH), de bornes fontaines, du réseau de la société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN) ou d'un *bladder*; si elle vient d'un puits cimenté ou un forage privé et qu'elle est de bonne qualité selon l'avis des ménages utilisant l'eau; si elle vient d'un puits traditionnel et est traitée (bouillie, chlore ou aquatabs); ou si elle est une eau de surface traitée avec des sachets PUR.

<sup>8</sup> L'accès à 15 litres d'eau par jour et l'accès à l'eau à moins de 500 mètres font partie des Standards SPHERE (voir SPHERE. The Sphere Handbook: Humanitarian and Minimum Standards in Humanitarian Response, 2018 Edition).

<sup>9</sup> Les puits traditionnels et les puits cimentés sont considérés comme sources d'eau non-améliorées.

<sup>10</sup> Parmi les 535 ménages ayant rapporté avoir du bétail.

<sup>11</sup> Louba-heindé Séraphin Adoumgar, la défécation à l'air libre : facteur de maladies et de sous-développement, 8 juillet 2019, disponible [ici](#).

<sup>12</sup> Les moments clefs sont : après la défécation, après le nettoyage ou le changement des couches des enfants, avant de préparer les aliments, avant de manger, avant de donner le sein à l'enfant et au retour du travail.

<sup>13</sup> Les membres des ménages se lavent les mains de manière adéquate s'ils utilisent du savon ou un mélange de sable et de cendre. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande l'utilisation de sable ou de cendre comme des alternatives au savon lorsque le savon n'est pas disponible : OMS. Essential hygiene messages in post-disaster emergencies, 2014.

<sup>14</sup> Parmi les 993 ménages ayant rapporté avoir des enfants de 0 à 4 ans.

d'une commune à une autre. Selon les différentes thématiques évaluées, les tendances générales suivantes peuvent être présentées :

#### **Eau :**

L'accès à l'eau semble s'améliorer par rapport à l'année 2018. Cette amélioration varie selon les communes. En prenant en compte à la fois la quantité d'eau, la qualité de l'eau et la distance pour accéder au point d'eau, les communes de N'Gourti, Foulatari, Toumour et N'Guigmi enregistrent les résultats les plus préoccupants. Plus spécifiquement, les communes avec les plus grands besoins en eau seraient **Foulatari (particulièrement pour la qualité de l'eau), Mainé Soroa (pour l'approvisionnement en eau), N'Gourti (particulièrement pour la qualité de l'eau et la distance par rapport aux points d'eau), N'Guigmi (pour l'approvisionnement en eau) et Toumour (pour l'approvisionnement en eau et la distance par rapport aux points d'eau).**

#### **Assainissement :**

Globalement, les résultats en assainissement dénotent une situation en termes de besoins et CAP plus ou moins similaires par rapport à l'année 2018. Selon les communes, les résultats les plus sévères sont ressortis à **Foulatari (en particulier pour l'accès aux latrines, la gestion des déchets de manière adéquate<sup>15</sup> et la pratique de la DAL), Goudoumaria (particulièrement pour la gestion des déchets de manière adéquate), N'Gourti (pour l'accès aux latrines et la pratique de la DAL), N'Guel Beyli (en particulier pour l'accès aux latrines, la gestion des déchets de manière adéquate et la pratique de la DAL), N'Guigmi (particulièrement pour l'accès aux latrines et la pratique de la DAL) et Toumour (pour la gestion des déchets de manière adéquate).**

#### **Hygiène corporelle :**

Les besoins en termes d'hygiène corporelle semblent avoir diminué comparativement à l'année 2018. La commune de N'Gourti enregistre les résultats les plus préoccupants. La proportion de ménages ayant indiqué avoir du savon au moment de l'enquête et celle des ménages ayant rapporté s'être lavé les mains de manière adéquate sont les plus faibles dans cette commune. Des proportions plus faibles de ménages des communes de Goudoumaria, Foulatari, N'Gourti et N'Guel Beyli ont rapporté avoir accès aux dispositifs spécifiques pour le lavage des mains.

#### **Maladie/symptômes de maladies et leurs vecteurs de transmission :**

Dans l'ensemble, les résultats relatifs à la connaissance de maladies et leurs vecteurs de transmission présentent une situation relativement encourageante par rapport à l'année 2018. En ce qui concerne les communes, la proportion de personnes qui ont rapporté connaître les vecteurs de transmission des maladies liés à l'eau de mauvaise qualité et les mains sales est plus haute dans les communes de Mainé Soroa et N'Gourti. Par contre, **la commune de Toumour se démarque avec la plus forte proportion des ménages<sup>16</sup> qui ont indiqué qu'au moins un de leurs enfants a souffert de la diarrhée au moins une fois dans les 15 jours précédant cette évaluation.**

#### **Pistes des recherches futures**

La réalisation d'une évaluation des CAP en EHA dans le futur devrait prendre en compte **les préférences des ménages en termes d'interventions** pour mieux faciliter la planification humanitaire dans ce secteur. Et en plus, la collecte de données pourrait coupler à la fois **l'approche quantitative et qualitative** (à travers les groupes de discussion) pour mieux approfondir les CAP en EHA en triangulant les informations issues des deux approches et en utilisant les complémentarités des éclairages qu'elles apportent. Les liens transversaux entre l'EHA et les autres secteurs tels que la protection, la santé et la nutrition pourraient également être établis dans les prochaines évaluations.

Bien que les résultats de cette évaluation montrent une amélioration de la situation en termes de CAP et besoins en EHA, force est de constater que **les besoins persistent particulièrement au niveau de l'assainissement et les connaissances des maladies ou symptômes de maladies liés à l'eau et l'assainissement ainsi que leurs vecteurs de transmission.** Les résultats présentés dans le rapport seront partagés à la communauté humanitaire au Niger et aux bailleurs de fonds internationaux afin d'améliorer la compréhension générale des besoins et CAP

<sup>15</sup> Jetant les déchets dans les fosses (familiales ou du village), les brûlant ou les compostant.

<sup>16</sup> Parmi les 993 ménages ayant rapporté avoir des enfants de 0 à 4 ans.

en EHA des ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa et serviront de base pour informer le prochain cycle d'évaluation.

## TABLE DES MATIERES

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>1</b>
Liste des acronymes .....	7
Classifications géographiques .....	7
Liste des figures .....	7
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>10</b>
Présentation de la méthodologie .....	10
Couverture géographique .....	10
Stratégie d'échantillonnage .....	11
Méthodes de collecte de données .....	11
Analyse .....	12
Défis et limites .....	12
<b>RÉSULTATS .....</b>	<b>13</b>
<b>EAU .....</b>	<b>13</b>
Quantité d'eau .....	13
Qualité de l'eau :.....	14
Distance par rapport aux points d'eau.....	17
Collecte de l'eau .....	17
Quantité, qualité et distance .....	19
<b>ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>21</b>
Accès aux latrines et défécation à l'air libre.....	21
Etat de latrines.....	24
Gestion de déchets .....	25
<b>HYGIÈNE CORPORELLE .....</b>	<b>25</b>
Savon .....	26
Lavage des mains .....	26

Menstruation.....	28
<b>MALADIES/SYMPTÔMES DE MALADIES ET LEURS VECTEURS DE TRANSMISSION .....</b>	<b>29</b>
Connaissance des maladies ou symptômes de maladies.....	29
Vecteurs de transmission des maladies .....	31
Diarrhée infantile .....	32
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE. LIENS À DES OUTILS PERTINENTS .....</b>	<b>35</b>

## Liste des acronymes

<b>ACF</b>	Action Contre la Faim
<b>AEP</b>	Adduction (ou alimentation) en eau potable
<b>BHA</b>	<i>Bureau of Humanitarian Assistance</i>
<b>CAP</b>	Connaissances, attitudes et pratiques
<b>DAL</b>	Défécation à l'air libre
<b>DREC/M-R</b>	Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés
<b>DRHA</b>	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
<b>EHA</b>	Eau, hygiène et assainissement
<b>Mini-AEP</b>	Mini adduction d'eau potable
<b>OCHA</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation non-gouvernementale
<b>PMH</b>	Pompe à motricité humaine
<b>SEEN</b>	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
<b>WASH</b>	<i>Water, sanitation and hygiene</i>

## Classifications géographiques

<b>Région</b>	La division administrative la plus élevée au niveau national
<b>Départements</b>	Les régions sont divisées en départements. La région de Diffa comporte six départements qui sont tous habités par la population déplacée.
<b>Communes</b>	Les départements contiennent une ou plusieurs communes. La région de Diffa est divisée en 12 communes. Toutes les communes sont habitées par la population déplacée.
<b>Sites DREC</b>	Sites où l'on trouve des populations déplacées (internes, retournées ou réfugiées) et qui sont recensées par la DREC/M-R. Ces sites peuvent être isolés ou intégrés aux villages avec une population non-déplacée.

## Liste des figures

Figure 1 : proportion de ménages ayant indiqué avoir accès à l'eau de bonne qualité par commune selon l'année .....	16
Figure 2 : temps moyen rapporté pour aller collecter de l'eau et revenir du point d'eau par jour par commune ...	18
Figure 3 : proportions de ménages ayant indiqué les membres du ménage qui se chargent le plus souvent d'aller chercher de l'eau .....	18
Figure 4 : proportion de ménages par fréquence rapportée de lavage des récipients utilisés pour la collecte et le stockage de l'eau.....	19
Figure 5 : stratégies d'adaptation les plus communément citées pour résoudre les problèmes liés à l'accès à l'eau, parmi les ménages ayant indiqué avoir des problèmes par rapport à l'accès à l'eau .....	21
Figure 6 : proportion de ménages ayant rapporté avoir accès à des latrines familiales et/ou communautaires par commune.....	22
Figure 7 : proportion de ménages rapportant pratiquer la DAL par commune .....	23

Figure 8 : pourcentage des ménages selon les problèmes principaux rapportés par rapport aux latrines, parmi ceux ayant accès à des latrines .....	24
Figure 9 : proportion de ménages disposant de latrines propres parmi ceux ayant accès à des latrines.....	24
Figure 10 : proportion de ménages qui ont rapporté gérer leurs déchets de manière adéquate dans chaque commune.....	25
Figure 11 : proportion de ménages ayant rapporté avoir du savon au moment de l'enquête, par commune.....	26
Figure 12 : problèmes principaux rapportés par rapport aux produits hygiéniques pour le cycle menstruel .....	29
Figure 13 : répartition des maladies/symptômes des maladies liés à l'eau par proportion de personnes les ayant mentionnés .....	30
Figure 14 : répartition des maladies ou symptômes des maladies liés à la DAL par proportion de personnes les ayant mentionnés .....	31
Figure 15 : répartition des vecteurs de transmission des maladies par proportion de personnes les ayant mentionnés .....	32

## Liste de tableaux

Tableau 1: Aperçu de la couverture géographique de l'évaluation.....	10
Tableau 2 : pourcentage de ménages par principale source d'eau de boisson rapportée selon l'année .....	14
Tableau 3 : pourcentage de ménages par commune selon le principal type de source d'eau de boisson rapporté .....	15
Tableau 4 : proportion de ménages par temps (en minutes) rapporté pour aller collecter de l'eau et revenir, par commune.....	17
Tableau 5 : pourcentage de ménages ayant indiqué s'être lavé les mains de manière adéquate et à au moins un moment critique dans les 24 heures précédant l'enquête .....	27

## Liste des cartes

Carte 1 : carte des sites évalués .....	11
Carte 2 : sites DREC selon l'accès à au moins 15 litres d'eau par jour et par personne .....	14
Carte 3 : pourcentage de ménages ayant rapporté avoir accès à au moins 15 litres d'eau de qualité par personne par jour et à moins de 500 mètres.....	20
Carte 4 : pourcentage de ménages ayant indiqué s'être lavé les mains de manière adéquate et à au moins un moment critique dans les 24 heures précédant l'enquête .....	28
Carte 5 : proportion de ménages qui ont des enfants de 0-4 ans et ont rapporté qu'au moins un de leurs enfants avait eu la diarrhée dans les 15 jours précédant l'évaluation .....	33

## INTRODUCTION

La région du bassin du Lac Tchad est touchée par une crise de déplacement vaste et prolongée depuis 2013. Au Niger, ces déplacements sont majoritairement concentrés dans la région de Diffa, au sud-est du pays. Les attaques de nombreux groupes armés non étatiques, ont généré des mouvements de population et par conséquent la présence d'une population déplacée<sup>17</sup> significative, qui était estimée en janvier 2021 à 104 588 personnes déplacées internes (PDI), 127 233 réfugiés, 35 659 retournés et 2 109 demandeurs d'asile, dont la majorité vit dans des sites éparpillés dans la région et le long de la route nationale RN-1.<sup>18</sup> Dans ce contexte caractérisé par l'augmentation du nombre de personnes déplacées et de leurs nombreux déplacements dans la région, se pose la question de la situation en ce qui concerne les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) des populations déplacées et non déplacées vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa. Le Cluster EHA ressort pour l'année 2021, un total de 1 937 037 personnes dont 987 889 femmes/filles et 949 148 hommes/garçons ayant besoin d'assistance en eau, hygiène et/ou assainissement en lien avec les mouvements de population, les inondations, la malnutrition et les épidémies pour lesquels une intervention humanitaire en EHA est nécessaire<sup>19</sup>.

Les attaques menées de part et d'autre de la frontière par des groupes armés continuent de constituer une menace sécuritaire pour ces populations, à laquelle s'ajoute plusieurs préoccupations en termes de CAP et des besoins dans le secteur de l'EHA. Plusieurs acteurs humanitaires, en particulier le Cluster EHA au Niger avec l'appui du Groupe de Travail Sectoriel de l'EHA à Diffa, agissent dans la région dans le but de répondre aux besoins des populations rendues vulnérables et d'apporter une réponse dans le secteur de l'EHA. En novembre 2018, REACH a effectué une évaluation dans ce secteur au niveau de la région afin d'adresser le manque d'informations sur ce sujet. Il a été constaté durant cette évaluation qu'il y avait des CAP faibles pour la région en général, avec des résultats particulièrement préoccupants dans les communes de Toumour, Goudoumaria et Bosso.<sup>20</sup> Étant donné la situation toujours volatile ainsi que le peu de documentation disponible et d'évaluations réalisées dans la région, les partenaires du Cluster EHA ont exprimé leur souhait que des données sur les CAP en EHA soient collectées à nouveau.

Effectuée dans le cadre du Cluster WASH Niger et financée par le Bureau of Humanitarian Assistance (BHA) avec un soutien logistique d'Action Contre la Faim (ACF). Cette évaluation a été facilitée par REACH dans le but de fournir une vue d'ensemble des CAP ainsi que des besoins prioritaires dans le secteur de l'EHA des populations non déplacées et déplacées vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa afin d'informer la planification des interventions EHA dans ces sites. Dans ce cadre, cette évaluation sert à donner un aperçu actuel des CAP et à fournir une analyse comparative par rapport à 2018.

*Dans ce rapport, la méthodologie sera d'abord présentée avant d'exposer les résultats clefs de l'évaluation dans les sections suivantes :*

- 1) Eau;
- 2) Assainissement;
- 3) Hygiène corporelle;
- 4) Maladies/symptômes de maladies et leurs vecteurs de transmission.

<sup>17</sup> La population déplacée désigne à la fois les déplacés internes, les réfugiés et les retournés.

<sup>18</sup> Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R). Situation des personnes déplacées : réfugiés – retournés – déplacés Internes – demandeurs d'asile, région de Diffa, janvier 2021, disponible [ici](#).

<sup>19</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Aperçu des besoins humanitaires 2021, p.65, disponible [ici](#).

<sup>20</sup> REACH. Eau, Hygiène et Assainissement. Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques des populations vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa, janvier 2019, disponible [ici](#).

## METHODOLOGIE

### Présentation de la méthodologie

Comme c'était le cas en 2018, cette évaluation a utilisé une méthodologie quantitative à travers la collecte de données auprès des ménages et à l'aide d'un questionnaire structuré Kobo. L'approche méthodologique et le développement du questionnaire ont été informés par des outils du Cluster WASH Global, notamment une banque de questions qui a été développée afin de standardiser les indicateurs avec l'évaluation sur l'EHA faite en 2018. Afin d'adapter le questionnaire au contexte du Niger, le Cluster WASH Niger a été sollicité en 2020 et une révision de l'outil a été faite après échanges avec les partenaires du Cluster WASH.

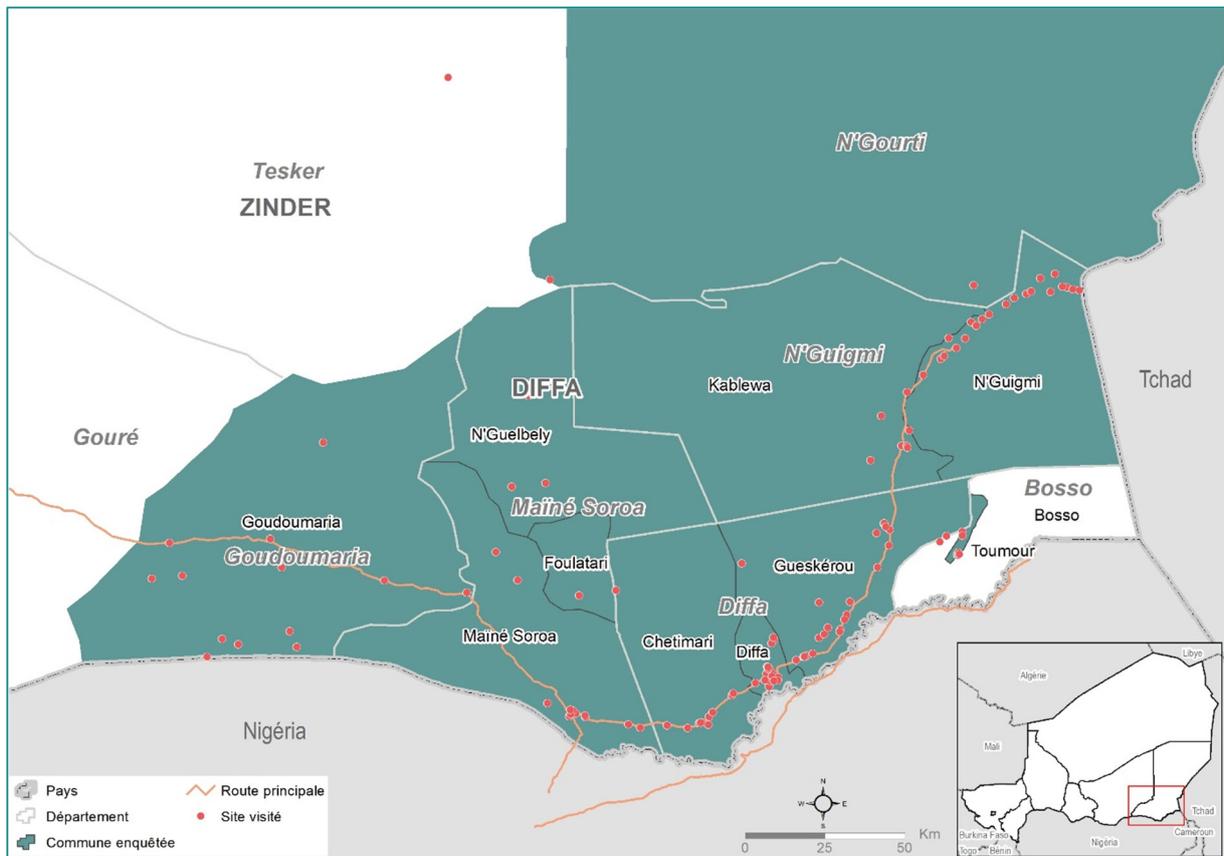
### Couverture géographique

Cette évaluation a couvert les sites de déplacés recensés par la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R) et accessibles au moment de l'enquête. Les données sont représentatives au niveau communal et régional. Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la couverture géographique de cette évaluation.

Tableau 1: Aperçu de la couverture géographique de l'évaluation

Communes	Nombre d'enquêtes réalisées	Taux de couverture	Niveau de confiance et marge d'erreur
Toumour	103	87%	95/10
Chétimari	125	100%	95/9
Diffa	120	98%	95/9
Gueskéro	139	112%	95/9
Goudoumaria	120	98%	95/9
Foulatari	96	96%	95/9
Mainé Soroa	121	99%	95/9
Kablewa	121	99%	95/9
N'Guigmi	122	100%	95/9
N'Gourti	113	99%	95/9
N'guel Beyli	95	98%	95/9

Carte 1 : carte des sites évalués



## Stratégie d'échantillonnage

La stratégie d'échantillonnage utilisée a permis d'obtenir des résultats statistiquement représentatifs pour chaque commune avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 9% (échantillonnage similaire à l'évaluation des CAP en EHA de 2018) à l'exception de la commune de Toumour (95/10). Cette représentativité de 95/9 n'a pas pu être atteinte pour la commune de Toumour pour des raisons d'inaccessibilité à certains sites à cause de l'insécurité au moment de la collecte de données. La stratégie d'échantillonnage aléatoire stratifié en deux étapes est utilisée dans chaque commune. Les informations ont été collectées au niveau des ménages sélectionnés de manière aléatoire au sein des sites de déplacés de la région de Diffa.

## Méthodes de collecte de données

La collecte de données a été effectuée à travers un questionnaire structuré administré à 1 275 ménages vivant dans 130 sites DREC de la région de Diffa. Les données ont été collectées du 4 au 15 janvier 2021. Une fois sur le terrain, les équipes ont suivi une méthode systématique aléatoire pour effectuer le choix des ménages à enquêter au sein de chaque site. Plus spécifiquement, la méthode « faire tourner le stylo » a été utilisée. A partir du centre du site, chaque enquêteur a choisi aléatoirement une direction à parcourir, en faisant tourner un stylo. Ensuite, il/elle a marché jusqu'à la limite extérieure du site suivant la direction indiquée par le stylo ; il/elle a compté le nombre d'abris sur l'axe (si le site est de petite taille) ou de minutes nécessaires pour parcourir l'axe (si le site est de taille moyenne ou grande), et a divisé ce nombre par la cible de ménages à enquêter. On a ainsi obtenu un chiffre X qui a été utilisé pour sélectionner les ménages à enquêter sur cet axe : en marchant depuis la limite extérieure du site vers le centre, l'enquêteur a choisi le X<sup>ème</sup> ménage rencontré sur la route, ensuite le X<sup>ème</sup> ménage après le premier, et ainsi de suite. Ensuite, l'enquêteur s'est adressé au chef du ménage (18+ ans) et s'il n'était pas disponible, l'enquêteur a identifié un autre membre adulte du ménage capable de répondre au questionnaire, souvent la conjointe du chef de ménage.

Le chargé évaluation assurait un contrôle quotidien de la qualité des données en collaboration étroite avec les chefs d'équipes et les enquêteurs. Les données ont été nettoyées et les réponses controversées ou incohérentes ont été interprétées et corrigées. Il faut garder à l'esprit que généralement (sauf indications contraires) les pourcentages contenus dans ce rapport sont donnés en proportion des ménages interrogés.

Compte tenu du fait que l'évaluation est réalisée dans le contexte de la COVID-19, des mesures de prévention ont été mises en place pour minimiser les risques de propagation du virus dans le cadre des entretiens. Toutes les personnes impliquées dans cette activité ont été dotées des bavettes et du gel hydro alcoolique. Aussi, la distanciation sociale a été respectée autant que possible tout au long du processus de la collecte de données. Les chefs d'équipes étaient chargés de veiller au respect des mesures de prévention sur le terrain.

Au-delà de la collecte de données primaires, les résultats ont été également croisés avec les données secondaires disponibles sur l'EHA au Niger, notamment les données issues de l'évaluation CAP dans le secteur de l'EHA réalisée par REACH en novembre 2018<sup>21</sup> et une précédente en septembre 2017<sup>22</sup> et une évaluation REACH des besoins en EHA dans la région de Diffa datant d'août 2016<sup>23</sup>. De plus, REACH avait réalisé une évaluation des besoins en termes d'eau, hygiène et assainissement liés à la COVID-19 des populations affectées dans les sites de déplacés de la région de Diffa en juin 2020<sup>24</sup>. Les informations pertinentes dans l'aperçu des besoins humanitaires<sup>25</sup> ont également informé cette évaluation.

## Analyse

L'analyse des données a été réalisée via Excel, et a permis d'obtenir des résultats représentatifs avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 9% au niveau communal. Les indicateurs ont été calculés au niveau communal et régional. Les données secondaires pertinentes ont été utilisées pour compléter les analyses. Et en plus, une présentation des résultats préliminaires a été faite au cluster EHA de Diffa le 11 mars 2021<sup>26</sup>, suite à laquelle des demandes d'analyses supplémentaires ont été faites afin de compléter et augmenter la pertinence des résultats de l'évaluation.

## Défis et limites

Certaines limites liées à des défis opérationnels ou inhérents à la méthodologie d'enquête doivent être prises en compte lors de la lecture de ce rapport :

- Les résultats sont représentatifs de la situation dans les sites de déplacés recensés par la DREC en janvier 2020.
- L'échantillonnage a été calculé sur la base de données du recensement de 2012 et il se pourrait que certaines communes soient sur ou sous-représentées dans les résultats du niveau régional.
- L'accès à certains sites n'a pas été possible du fait de la situation sécuritaire dans les communes de Bosso (tous les 4 sites), Gueskérou (1 site) et Mainé Soroa (2 sites).
- La plupart des réponses sont auto-déclarées : il existe un biais possible dans les réponses, notamment concernant les sujets délicats ou si les enquêtés espéraient bénéficier d'un retour.
- Certaines questions demandaient d'estimer des valeurs numériques (les distances, le temps, le volume) ce qui peut être difficile. Ces résultats doivent être considérés avec précaution.
- Certaines questions ont été posées à un sous-ensemble de la population (e.g. ceux ayant accès aux latrines). Les résultats de ces questions ont un niveau de représentativité plus bas et sont généralement indicatifs au niveau communal. La comparaison entre les résultats de 2018 et de 2021 doit être considérée avec précaution, comme il y a des différences entre les localités enquêtées (accessibilité, différences

<sup>21</sup> REACH. Eau, Hygiène et Assainissement. Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques des populations vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa, janvier 2019, disponible [ici](#).

<sup>22</sup> REACH. Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en eau, hygiène et assainissement (EHA) des populations touchées par la crise du Lac Tchad, septembre 2017, disponible [ici](#).

<sup>23</sup> REACH – Cluster WASH Global. Evaluation EHA dans la région de Diffa, août 2016.

<sup>24</sup> REACH. Evaluation des besoins en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement liés au COVID-19 des populations affectées par la crise du Lac Tchad dans la région de Diffa, Niger, juin 2020.

<sup>25</sup> OCHA. Aperçu des besoins humanitaires 2021, disponible [ici](#).

<sup>26</sup> REACH. Eau, Hygiène et Assainissement. Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques des populations vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa, mars 2021, disponible [ici](#).

entre les listes DREC), communes enquêtées (les sites DREC de Bosso n'étaient pas dans l'évaluation 2021), les enquêteurs et leur formation.

## RESULTATS

Les résultats de cette évaluation sont organisés autour des quatre thématiques suivantes : eau, hygiène, assainissement et connaissance des maladies/symptômes de maladies. Pour chaque thématique, les CAP et les besoins prioritaires des populations déplacées et non déplacées vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa seront présentés. Aussi, pour les indicateurs clés, des comparaisons entre l'année 2018 (où une enquête similaire avait été réalisée par REACH Initiative et le Cluster WASH) et l'année 2021 seront soulignées lorsque cela s'avère pertinent.

Il convient de notifier que certains indicateurs retenus pour cette évaluation ont été contextualisés au contexte du Niger par le cluster EHA depuis 2017, alors que certains indicateurs respectent les normes standards SPHERE. Il faut garder à l'esprit que généralement (sauf indications contraires) les pourcentages contenus dans ce rapport sont donnés en proportion de ménages enquêtés.

## EAU

Lorsque l'on traite des questions relatives à l'eau, il est indispensable de prendre en compte certains aspects que l'on peut qualifier des piliers de cette thématique. Cette partie présente les résultats de l'évaluation pour les ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa divisés en quatre sections : la quantité d'eau ; la qualité de l'eau ; la distance par rapport aux points d'eau et la collecte de l'eau.

### Quantité d'eau

La majorité (73%) des ménages a rapporté avoir accès à au moins 15 litres<sup>27</sup> d'eau par jour et par personne en 2021. On constate une tendance à la baisse lorsque l'on compare avec les résultats de 2018 quand cette proportion était de 89%. Les proportions de ménages ayant accès à ce standard minimum montrent des réalités différentes selon chaque commune. Ainsi, on relève que la commune de Gueskéro (84%) présente la plus haute proportion bien que cette proportion soit restée constante entre les deux évaluations. On note plus ou moins une dégradation de la situation pour toutes les autres communes dans la période 2018-2021. Les proportions les plus basses ont été observées dans les communes de N'Guigmi (63%) et Mainé Soroa (61%) où environ un ménage sur trois a rapporté ne pas avoir accès à au moins 15 litres d'eau par jour par personne. Ces résultats pourraient s'expliquer par une plus forte pression sur les ouvrages existants due à une augmentation du nombre de déplacés qui a caractérisé ces communes particulièrement en 2020. Ce nombre est passé de 7 378 à 10 122 et de 1 986 à 4 326 respectivement pour les communes de N'Guigmi et Mainé Soroa<sup>28</sup>. Dans le même ordre d'idée, les besoins liés aux problématiques humanitaires de mouvement de population sont plus concentrés dans les départements de Diffa, Mainé Soroa, N'Guigmi et Bosso<sup>29</sup>.

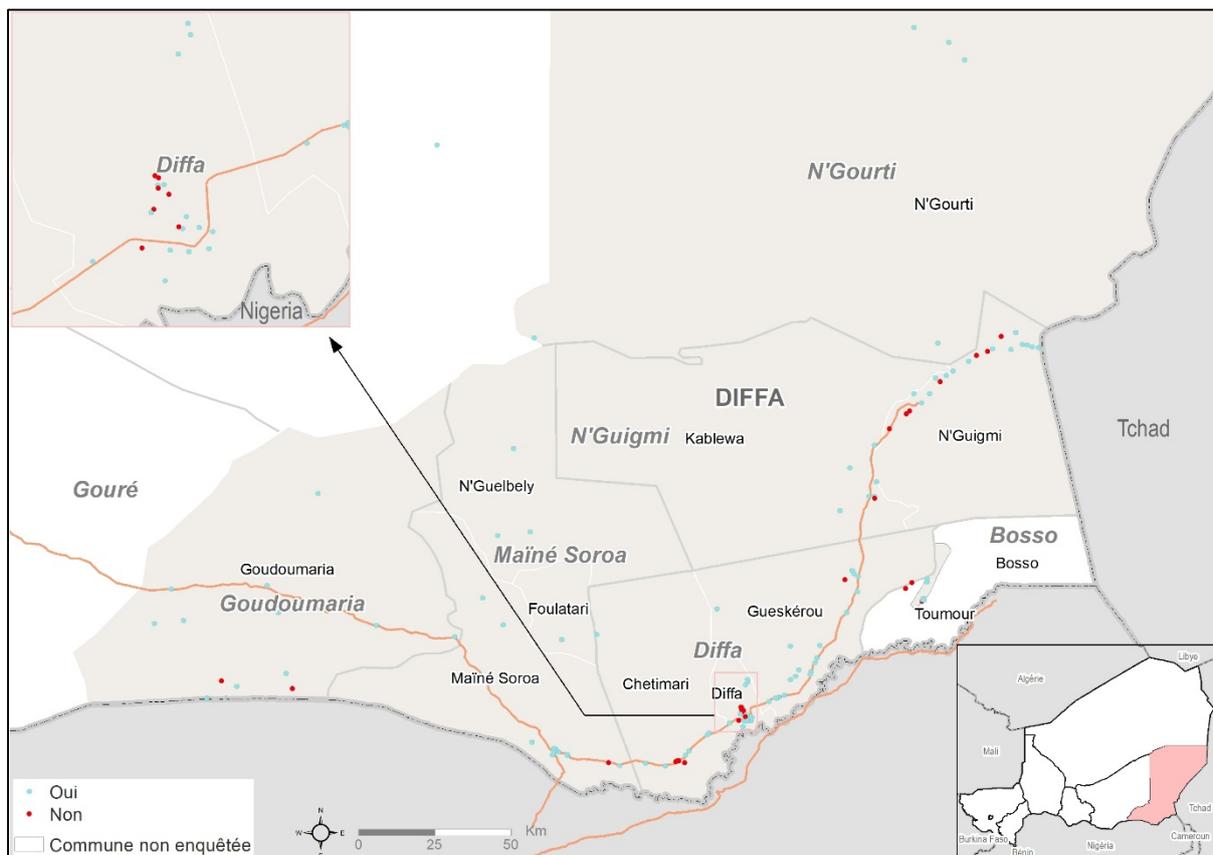
Sur les 129 sites et 1 camp (Camp Sayam Forage) de la région de Diffa concernés par cette évaluation, il ressort que la cible de 15 litres d'eau par jour par personne n'a pas été atteinte dans 20% de ces sites. La carte ci-dessous laisse apparaître les sites dans lesquelles cette cible n'est pas atteinte

<sup>27</sup> C'est le volume moyen d'eau utilisé par un foyer pour la boisson et l'hygiène domestique en situation d'urgence (voir Le manuel SPHERE. La Charte humanitaire et les Standards minimum de l'intervention humanitaire, 2018 Edition, p. 123, disponible [ici](#)).

<sup>28</sup> Selon les publications des chiffres des déplacés par la DREC/M-R de juin 2018 et janvier 2021.

<sup>29</sup> OCHA. Aperçu des besoins humanitaires-Niger, janvier 2021, p.62, disponible [ici](#).

Carte 2 : sites DREC selon l'accès à au moins 15 litres d'eau par jour et par personne



Au niveau régional, presque deux tiers (64%) des ménages ont déclaré avoir payé<sup>30</sup> pour l'eau. Cette proportion était de 78% en 2018. Ce qui implique une diminution de l'ordre de 14 points dans la période 2018-2021. Cette tendance pourrait être due à une arrivée importante des nouveaux déplacés en 2020 qui généralement n'avaient pas assez de revenus pour payer l'eau.

Au niveau communal, les proportions les plus élevées concernent les communes de Toumour (92%), Kabalewa (87%) et Goudoumaria (82%) en 2021. En 2018, les communes de Toumour (100%), Mainé Soroa (89%) et Diffa (85%) étaient les trois communes avec les proportions les plus élevées de ménages ayant indiqué avoir payé pour l'eau. On peut constater que de ces trois dernières communes, c'est seulement au niveau de la commune de Toumour que la tendance n'a pas été renversée. Cette commune enregistre les proportions les plus élevées en 2018 (100%) et en 2021 (92%).

### Qualité de l'eau :

Classé par ordre d'importance, les sources d'eau améliorées, les sources d'eau non-améliorées et les eaux de surface pourraient être considérées comme les différents types de sources d'eau pour la boisson.

Tableau 2 : pourcentage de ménages par principale source d'eau de boisson rapportée selon l'année

	2021	2018
<b>Eau de surface</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
Rivière, fleuve, marigot, ruisseau	0%	0%
Sources d'eau non-améliorées	8%	12%
Puits traditionnels	1%	3%
Puits cimenté	7%	9%
<b>Sources d'eau améliorées</b>	<b>92%</b>	<b>87%</b>

<sup>30</sup> Certains ménages ne payent que des frais d'entretien des points d'eau.

Eau de pluie	0%	0%
Bladders	0%	0%
Forages privés	15%	13%
Réseau SEEN <sup>31</sup>	18%	8%
Bornes fontaines <sup>32</sup>	35%	37%
Forages avec PMH <sup>33</sup>	23%	28%

Globalement, la proportion de ménages rapportant utiliser une eau provenant de sources d'eau améliorées s'inscrit dans une tendance légèrement haussière (87% en 2018 contre 92% en 2021) alors que la tendance contraire est constatée pour les sources d'eau non-améliorées (12% en 2018 contre 8% en 2021). Le seul fait à relever est la situation du Réseau de la SEEN qui enregistre la plus 'forte' augmentation (8% en 2018 contre 18% en 2021). Ces résultats pourraient s'expliquer par des nouvelles extensions des réseaux de la SEEN dans les quatre villes qui en disposent et dans trois sites urbanisés. Il n'est pas superflu de mentionner une très légère diminution des proportions de ménages ayant déclaré avoir utilisé les bornes fontaines (37% en 2018 contre 35% en 2021) et les forages avec PMH (28% en 2018 contre 23% en 2021) comme source d'eau principale pour la boisson.

Tableau 3 : pourcentage de ménages par commune selon le principal type de source d'eau de boisson rapporté

Commune	Eaux de surface	Source non-améliorée	Source améliorée
Chetimari	0%	3%	97%
Diffa	0%	3%	97%
Foulatari	0%	52%	48%
Goudoumaria	0%	13%	87%
Gueskerou	0%	3%	97%
Kabalewa	0%	5%	95%
Mainé Soroa	0%	5%	95%
N'Gourti	0%	65%	34%
N'guel Beyli	0%	23%	77%
N'Guigmi	0%	25%	75%
Toumour	1%	4%	95%

Concernant les variations par commune, **les résultats les plus inquiétants sont observés dans les communes de Foulatari et de N'Gourti où respectivement 52% et 65% des ménages ont rapporté avoir utilisé des sources d'eau non-améliorées** (voir tableau ci-dessus) **en tant que source d'eau principale pour la boisson**. Il ressort également une plus grande utilisation des sources d'eau non-améliorées par les ménages vivant dans les sites de déplacés de la commune de Foulatari (26% en 2018 contre 52% en 2021) alors que la situation inverse est constatée dans les communes de N'Guigmi (48% en 2018 contre 25% en 2021) et Kabalewa (30% en 2018 contre 5% en 2021). La particularité de la commune de Toumour est qu'elle est la seule commune où 1% des ménages ont déclaré avoir utilisé des eaux de surface comme source d'eau principale pour la boisson. Il faut noter que la majorité des ménages (73%) a rapporté utiliser des sources d'eau communautaires.

Une autre approche utilisée pour évaluer la qualité de l'eau dans cette étude est de prendre en compte les résultats issus des principaux types de sources d'eau en les combinant avec les types de traitement de l'eau et l'estimation de la qualité de l'eau par les personnes enquêtées. Ainsi, telle que définie par le cluster WASH du Niger, l'eau a été considérée de bonne qualité si elle remplit au moins l'une des conditions listées ci-dessous :

<sup>31</sup> Réseau de la Société d'Exploitation des Eaux du Niger.

<sup>32</sup> Bornes fontaines avec adduction (ou alimentation) en eau potable (AEP).

<sup>33</sup> Pompe à motricité humaine.

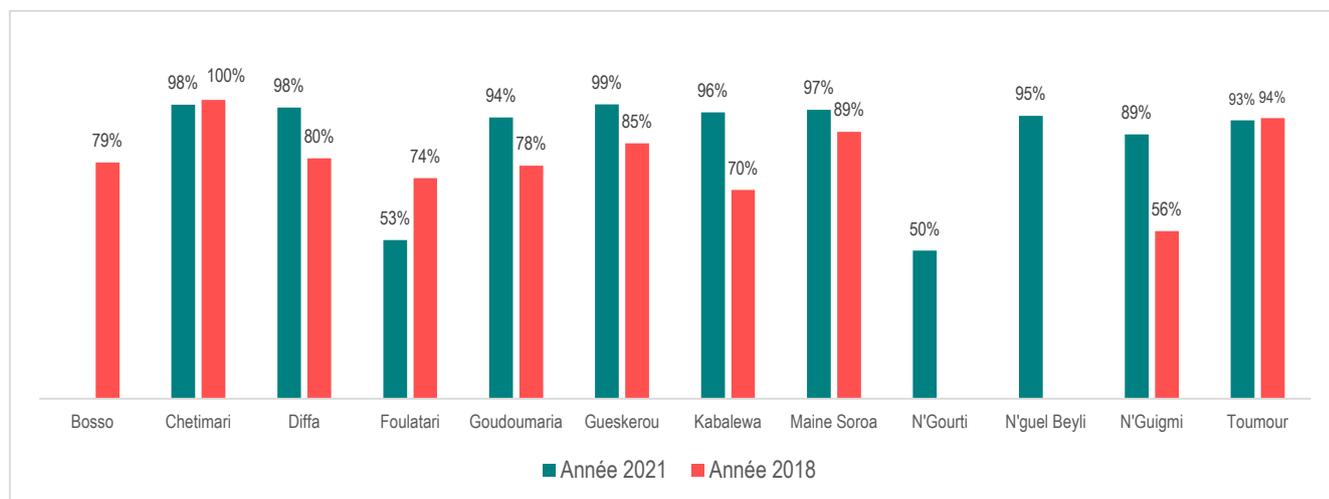
- L'eau à laquelle les ménages ont accès provient d'une source présentant un faible risque de contamination et sujette à un contrôle de qualité minimum de la part des services compétents : forages avec PMH, bornes fontaines avec AEP, réseau de la SEEN, robinet ou *bladder*.
- L'eau à laquelle les ménages ont accès provient d'un ouvrage présentant un risque modéré de contamination (puits cimenté ou forage privé) et est de bonne qualité selon l'avis des ménages qui l'utilisent comme principale source d'eau.
- L'eau à laquelle les ménages ont accès provient d'un ouvrage présentant un risque de contamination (puits traditionnel) mais est traitée suivant un procédé de désinfection efficace (bouillie, avec du chlore ou avec des *aquatabs*<sup>34</sup>).

Ainsi, les résultats obtenus après avoir pris en compte ces critères montrent une amélioration de la proportion de ménages qui rapportent consommer de l'eau de qualité par rapport aux résultats observés en 2018 au niveau régional. En effet, 95% des ménages ont indiqué avoir accès à une eau de qualité en 2021 contre 84% en 2018.

**En 2021, les communes de Foulatari et N'Gourti enregistrent les proportions les plus faibles avec respectivement 53% et 50% des ménages ayant indiqué avoir accès à une eau de qualité.**

Dans la période 2018-2021, la plus haute diminution de la proportion de ménages ayant rapporté avoir accès à l'eau de bonne qualité est enregistrée dans la commune de Foulatari avec une réduction de 26 points. Par contre, cette proportion a connu une augmentation dans les communes de N'Guigmi et Kabalewa avec respectivement une augmentation de 32 points et 26 points comme on peut le constater dans la figure ci-dessous. Ces tendances pourraient être une conséquence d'une plus grande utilisation des sources d'eau non-améliorées par les ménages vivant dans les sites déplacés de la commune de Foulatari (26% en 2018 contre 52% en 2021) alors que la situation inverse est constatée dans les communes de N'Guigmi (48% en 2018 contre 25% en 2021) et Kabalewa (30% en 2018 contre 5% en 2021) comme notifié ci-haut.

Figure 1 : proportion de ménages ayant indiqué avoir accès à l'eau de bonne qualité par commune selon l'année



La proportion de ménages ayant rapporté avoir utilisé la même source d'eau pour boire, se laver et cuisiner est restée constante (95%) entre 2018 et 2021. Pareillement, parmi les ménages qui ont des bétails en 2021 (32%) et 2018 (35%), la proportion des ménages qui partagent leur eau avec leurs animaux est restée sensiblement la même entre 2018 (83%) et 2021 (84%)<sup>35</sup>. Tel que rapporté par le cluster EHA de Diffa, l'absence de points d'eau dédiés aux bétails pourrait être le principal facteur qui justifie ces résultats puisque même si la population est sensibilisée, il n'y a pas de solution pour les animaux. Cette pratique pourrait présenter des risques sanitaires graves car si l'eau provenant de ces sources d'eau utilisées à la fois par les ménages et leurs bétails n'est pas

<sup>34</sup> Des tablettes de purification de l'eau.

<sup>35</sup> Parmi les 535 ménages ayant rapporté avoir du bétail.

traitée, elle peut contenir des éléments pathogènes d'origine animale qui peuvent nuire à la santé des personnes qui la boivent. Pour y remédier, il faudrait penser à mettre en place des points d'eau spécifiquement pour les bétails.

### Distance par rapport aux points d'eau

Au niveau régional, **87% des ménages ont indiqué avoir accès à leur source d'eau principale à une distance de moins de 500 mètres en 2021**. Cette proportion a connu une augmentation depuis 2018 où elle était de 71%. Ces résultats doivent toutefois être considérés avec réserve compte tenu des difficultés qu'ont eu les personnes interrogées à estimer les distances.

**Si cette proportion est plus faible dans les communes de N'Gourti (46%) et Toumour (58%), les communes de Diffa (98%) et de Goudoumaria (98%) se distinguent avec les proportions les plus élevées.** S'agissant des principaux problèmes d'accès à l'eau, il apparaît important de souligner que 18% des ménages ont indiqué que les points d'eau sont trop loin par rapport à leur habitation. C'est le problème qui est le plus rapporté par les ménages qui ont indiqué avoir rencontré des problèmes d'accès à l'eau.

### Collecte de l'eau

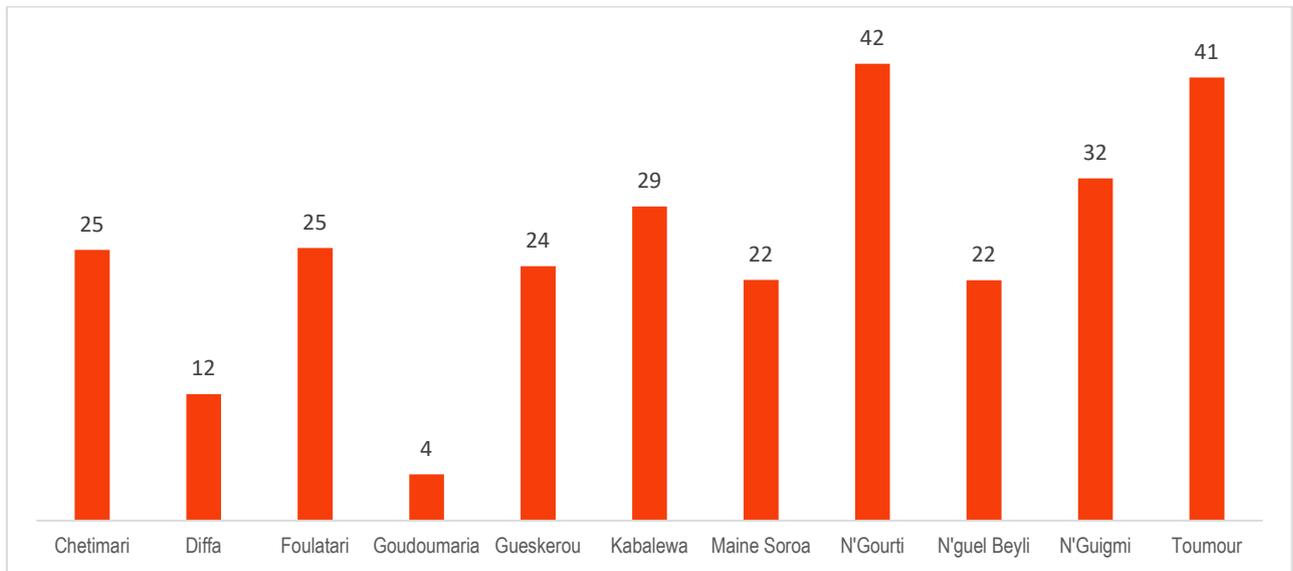
Tableau 4 : proportion de ménages par temps (en minutes) rapporté pour aller collecter de l'eau et revenir, par commune

Temps mis pour la collecte d'eau (en minutes)	L'eau est disponible dans l'abri/à la maison	moins de 5 minutes	Entre 5 à 15 minutes	Entre 16 et 30 minutes	Plus de 30 minutes
Chetimari	10%	27%	30%	22%	11%
Diffa	29%	38%	25%	5%	3%
Foulatari	11%	27%	30%	15%	17%
Goudoumaria	40%	55%	4%	0%	1%
Gueskerou	0%	36%	40%	12%	12%
Kabalewa	1%	26%	37%	17%	19%
Mainé Soroa	7%	36%	28%	21%	7%
N'Gourti	17%	7%	10%	12%	54%
N'guel Beyli	18%	16%	43%	15%	8%
N'Guigmi	9%	7%	43%	23%	18%
Toumour	0%	13%	26%	24%	37%

**Le pourcentage de ménages vivant dans les sites des déplacés de la région de Diffa qui ont déclaré avoir consacré plus 30 minutes pour aller/collecter de l'eau et revenir est plus préoccupant dans les communes de N'Gourti (54%) et Toumour (37%).** Les communes de Gueskéro (0%), Kabalewa (1%) et Toumour (0%) se démarquent par une absence de ménages qui ont rapporté avoir des points d'eau dans leurs abris/maisons. Les communes de Diffa et Chetimari se démarquent avec les plus 'fortes' proportions de ménages qui ont rapporté disposer de points d'eau dans leurs abris/maisons. Cette disponibilité des points d'eau relativement élevée dans les ménages de ces communes pourrait être liée au fait que les villes de Diffa et Goudoumaria où vivent la majorité de ces ménages (100% des ménages pour la ville de Diffa et plus 80% de ménages pour la ville de Goudoumaria) auraient bénéficié des raccordements d'eau à domicile (robinet).

Une autre approche consiste à évaluer le temps moyen par jour pour aller collecter de l'eau et revenir du point d'eau en fonction de ce qui a été rapporté par les ménages.

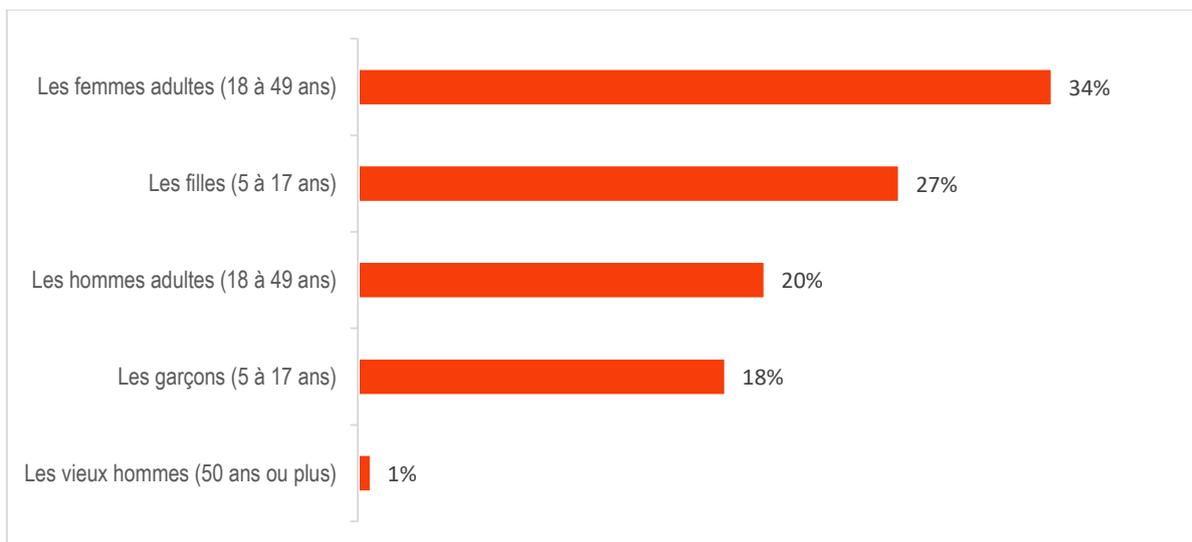
Figure 2 : temps moyen rapporté pour aller collecter de l'eau et revenir du point d'eau par jour par commune<sup>36</sup>



En moyenne, les ménages remplissent leurs récipients 2,1 fois<sup>37</sup> par jour.

**Au niveau régional, les ménages ont rapporté avoir consacré en moyenne 25 minutes par jour pour aller collecter de l'eau et revenir du point d'eau.** Cette moyenne régionale cache des disparités entre les communes. Ainsi, si les ménages vivant dans la commune de Goudoumaria rapportent consacrer 4 minutes en moyenne pour la collecte de l'eau, ceux vivant dans les communes de N'Gourti et Toumour y consacrent respectivement quarante-deux (42) et quarante-et-une (41) minutes en moyenne. Le faible temps moyen de collecte de l'eau observé dans la commune de Goudoumaria pourrait être lié à une forte proportion de ménages ayant des points d'eau à domicile (40%) dans cette commune. Pour ces ménages, le temps de collecte de l'eau correspond à 0 minute lors du calcul des indicateurs.

Figure 3 : proportions de ménages ayant indiqué les membres du ménage qui se chargent le plus souvent d'aller chercher de l'eau



La majorité des ménages (61%) a rapporté que les personnes qui sont chargées de chercher de l'eau le plus souvent sont soit des femmes adultes (34%) soit des filles (27%). Selon 45% des ménages interrogés, ce sont les enfants qui assurent le plus souvent la recherche de l'eau. Ainsi, de ce qui précède, on constate que 79% des

<sup>36</sup> Ces estimations sont à considérer avec précaution car généralement les ménages ont des difficultés pour estimer le temps.

<sup>37</sup> Le nombre 2,1 est calculé sur la base du nombre de fréquence de collecte d'eau par jour.

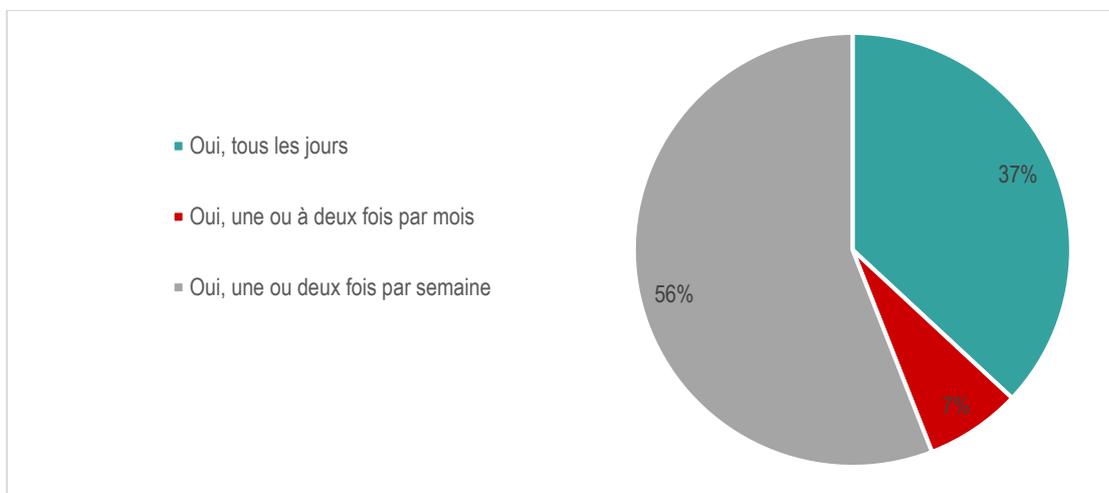
ménages ont rapporté que ce sont les enfants ou les femmes qui se chargent le plus souvent de la collecte de l'eau. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que la collecte de l'eau est généralement considérée comme une activité réservée aux femmes et/ou aux enfants dans le contexte de la région de Diffa.

### Récipients

Il est difficile pour les enquêtés d'estimer les capacités de leurs récipients pour collecter l'eau et ainsi les enquêteurs ont été chargés d'estimer les capacités des récipients ainsi que de renseigner si ces derniers sont couverts et propres ou non.

Au niveau régional, 40% des ménages ont une capacité de transport de l'eau d'au moins 52 litres<sup>38</sup>, avec des récipients propres et couverts. Au niveau communal, tandis que les proportions de ménages ayant une capacité de transport satisfaisante sont relativement similaires, **les proportions extrêmes sont particulièrement observées dans les communes de N'Gourti (minimum de 29%) et Toumour (maximum de 53%).**

Figure 4 : proportion de ménages par fréquence rapportée de lavage des récipients utilisés pour la collecte et le stockage de l'eau



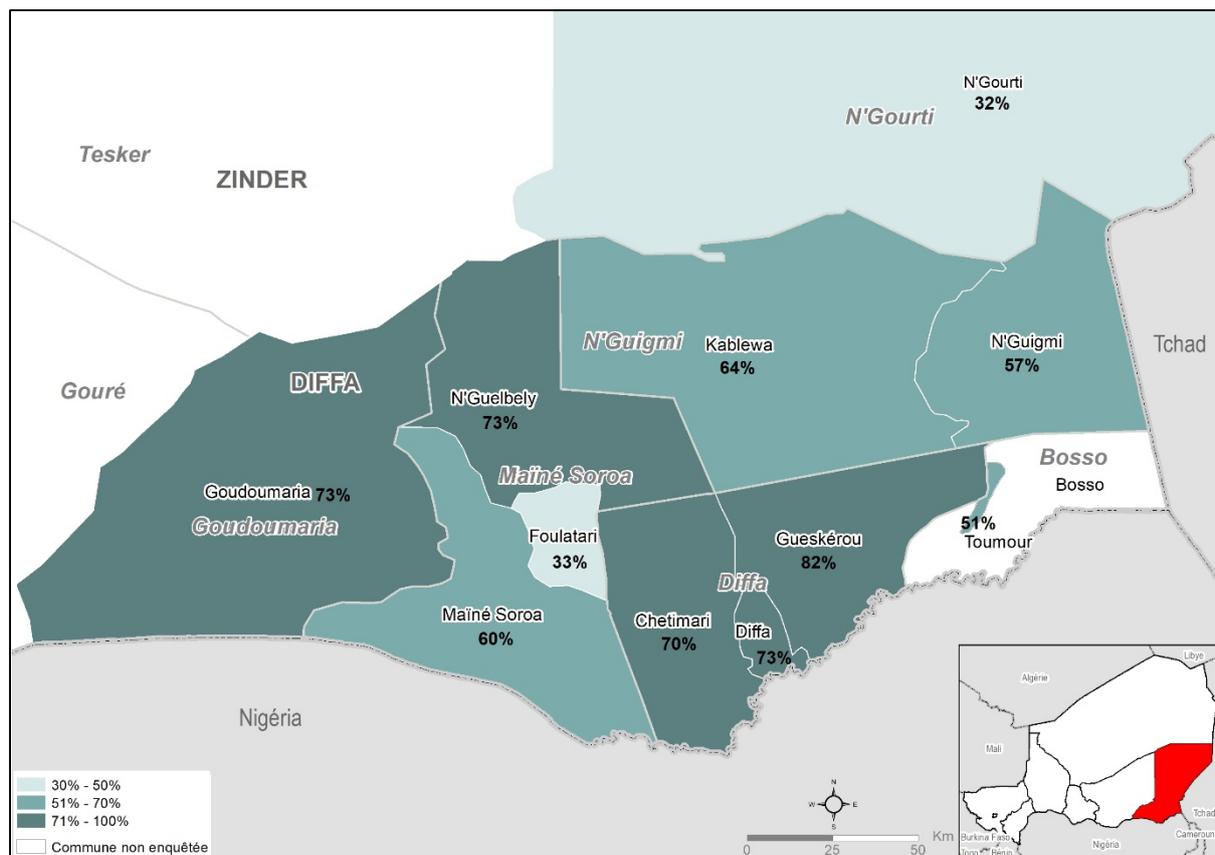
Au niveau régional, si 7% de ménages ont indiqué avoir lavé les récipients qu'ils utilisent pour la collecte de l'eau une ou deux fois par mois, 56% ont rapporté l'avoir lavé une ou deux fois par semaine. De manière notable, **la majorité de ménages (63%) n'ont pas rapporté avoir lavé leurs récipients tous les jours.** Au niveau communal, les proportions de ménages qui rapportent laver leurs récipients tous les jours sont beaucoup plus élevées dans les communes de Goudoumaria (58%) et Mainé Soroa (50%). Les communes de Foulatari (13%) et Toumour (18%) se distinguent avec les proportions les plus faibles.

### Quantité, qualité et distance

Les résultats par rapport à l'eau semblent légèrement se dégrader après avoir pris en compte à la fois la quantité d'eau, la qualité de l'eau et la distance pour accéder au point d'eau. Ainsi, **70% des ménages ont rapporté avoir accès à au moins 15 litres d'eau de qualité par personne par jour et à moins de 500 mètres.** C'est une amélioration nette par rapport à 2018 quand cette proportion était de 34%. C'est surtout la 'forte' augmentation de la proportion de ménages qui ont indiqué avoir accès à un point d'eau à moins de 500 mètres (45% en 2018 contre 87% en 2021) qui a le plus contribué à cette amélioration. Il faut noter que cette comparaison doit être considérée avec prudence dans la mesure où l'indicateur d'accès aux points d'eau à au moins 500 mètres a seulement été calculé en utilisant le temps mis pour aller au point d'eau en 2018 (contrairement à 2021 où la distance pour accéder au point d'eau principal a été utilisée pour calculer cet indicateur). Un accès à 500 mètres correspondait à un accès à au moins 5 minutes à pied en 2018.

<sup>38</sup> Cette valeur, telle qu'établie par le cluster WASH du Niger depuis 2017, correspond environ à la capacité pour un ménage de sept personnes afin de collecter 15 litres d'eau par jour par personne en deux allers-retours, sept étant la taille moyenne des ménages au Niger. L'arrondi est à 52 litres car les récipients ne sont en général pas remplis à ras bord.

Carte 3 : pourcentage de ménages ayant rapporté avoir accès à au moins 15 litres d'eau de qualité par personne par jour et à moins de 500 mètres



Bien que relativement élevée au niveau régional, cette proportion cache des disparités lorsque l'on passe d'une commune à une autre. **Les communes de N'Gourti (32%), Foulatari (33%), Toumour (51%) et N'guigmi (53%) présentent les résultats les plus préoccupants.** La proportion relativement basse observée dans la commune de Toumour est principalement une conséquence de la longue distance que rapportent parcourir les ménages pour accéder aux points d'eau. Pour les autres communes, cette proportion est généralement due à une faible utilisation de l'eau de bonne qualité constatée.

Les problèmes d'accès à l'eau ont été explorés lors de cette évaluation. **Au niveau régional, 36% des ménages ont rapporté avoir rencontré des problèmes d'accès à l'eau. Les résultats les plus sévères sont ressortis dans les communes de Foulatari (82%), N'Gourti (83%) et Toumour (63%).** La grande distance entre les points d'eau et les ménages est apparue comme l'un des principaux problèmes puisque 18% des ménages l'ont rapporté. Cela était particulièrement le cas des ménages vivant dans les communes de Foulatari (45%), N'Gourti (65%) et Toumour (53%).

Figure 5 : stratégies d'adaptation<sup>39</sup> les plus communément citées pour résoudre les problèmes liés à l'accès à l'eau, parmi les ménages ayant indiqué avoir des problèmes par rapport à l'accès à l'eau<sup>40</sup>



Plusieurs stratégies ont été développées par les ménages pour faire face aux problèmes évoqués ci-haut. Ainsi, **les principales stratégies d'adaptation évoquées par les ménages ayant indiqué avoir des problèmes par rapport à l'accès à l'eau (36%) étaient l'utilisation des sources d'eau moins préférées (45%), la recherche de l'eau à une source plus loin (45%), l'envoi des enfants pour chercher de l'eau (24%) et la réduction de la consommation d'eau pour cuisiner ou se laver (14%)** (voir figure ci-dessus). Ce sont ces mêmes stratégies qui ont été les plus rapportées par les ménages évalués en 2018 et dans le même ordre d'importance. Il convient de remarquer que la collecte d'eau à une source plus loin est la stratégie d'adaptation qui a enregistré la plus grande augmentation (20 points) alors que l'utilisation des sources d'eau moins préférées a enregistré une baisse de 12 points de pourcentage entre 2018 et 2021.

Chercher de l'eau à une source plus loin est la stratégie la plus rapportée par les ménages ayant indiqué avoir des problèmes par rapport à l'accès à l'eau vivant dans les communes de Nguigmi (74%), Chetimari (56%), Goudoumaria (56%) et Kablaewa (52%). L'utilisation des sources d'eau moins préférées a été beaucoup plus rapportée par les ménages vivant dans les communes de Diffa (63%), Foulatari (57%) et NGuelbeyli (74%). Il apparaît intéressant de notifier le fait que 17% des ménages vivant dans la commune de Toumour ont déclaré avoir utilisé les eaux de surface pour cuisiner ou se laver. Cette situation est si préoccupante qu'une intervention urgente en EHA pourrait être nécessaire dans cette commune.

## ASSAINISSEMENT

Cette partie présente les résultats de l'évaluation pour les ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa en mettant l'accent sur l'accès et l'état des latrines, la défécation à l'air libre ainsi que la gestion de déchets.

### Accès aux latrines et défécation à l'air libre

Au niveau régional, 66% des ménages ont indiqué avoir accès à des latrines familiales et/ou communautaires en 2021. Cette proportion est sensiblement identique à celle constatée en 2018 où elle était de 68%.

Au niveau communal, **cette problématique mérite une attention particulière dans les communes de Foulatari, N'Gourt, N'Guigmi et surtout N'Guel Beyli où respectivement 24%, 35%, 37% et 9% des ménages ont indiqué avoir accès aux latrines.**

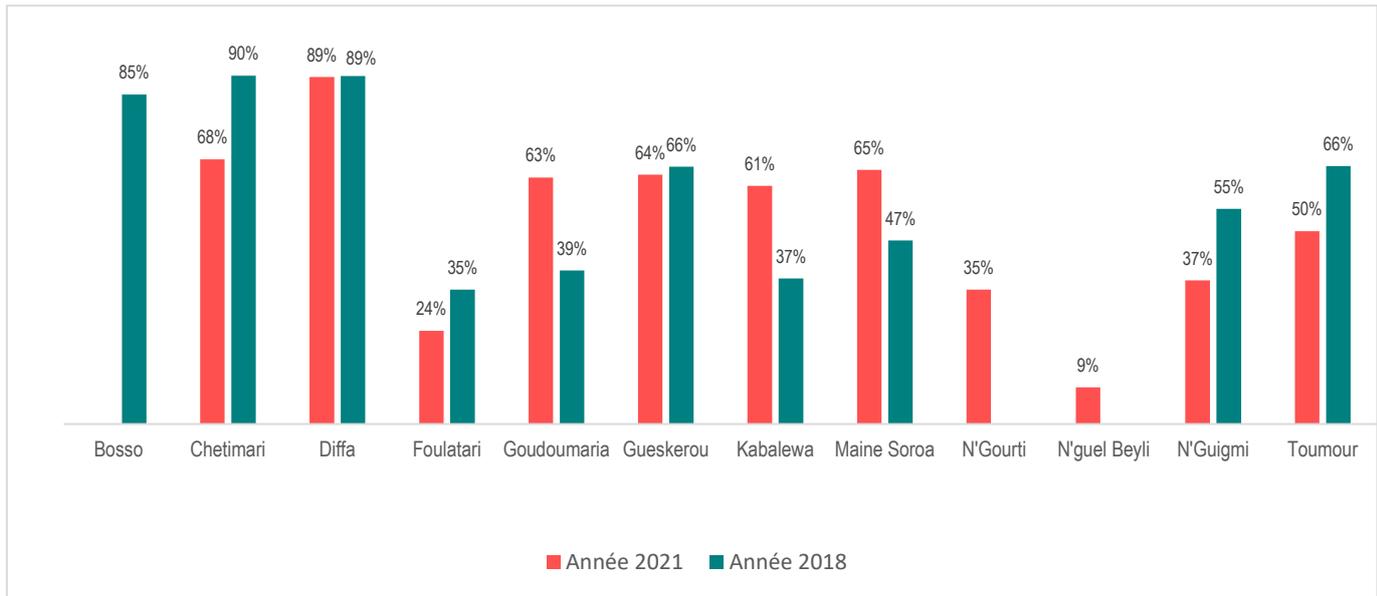
Comparativement à l'année 2018, il ressort une amélioration de la proportion de ménages qui ont rapporté avoir accès aux latrines dans les communes de Goudoumaria (39% en 2018 contre 63% en 2021), Kabalewa (37% en

<sup>39</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

<sup>40</sup> 547 ménages ont indiqué avoir des problèmes par rapport à l'accès à l'eau.

2018 contre 61% en 2021), et Mainé Soroa (47% en 2018 contre 65% en 2021). Néanmoins, on observe une dégradation dans la proportion de ménages qui ont rapporté avoir accès aux latrines dans toutes les autres communes à l'exception de la commune de Diffa où le niveau de l'indicateur (89%) est resté stable dans la période. Il est important de relever que parmi les communes qui ont enregistré les plus faibles proportions en 2018, c'est seulement au niveau de la commune de Foulatari (35% en 2018 contre 24% en 2021) que la tendance n'a pas été renversée (figure ci-dessous).

Figure 6 : proportion de ménages ayant rapporté avoir accès à des latrines familiales et/ou communautaires par commune



Lorsque l'on s'intéresse particulièrement à l'accès aux latrines des enfants âgés de 0 à 12 ans, 54 % des ménages ont rapporté que leurs enfants accèdent aux latrines familiales et/ou communautaires parmi les ménages qui ont des enfants de cette tranche d'âge en 2021<sup>41</sup>. Cette proportion est légèrement inférieure à celle enregistrée en 2018 où elle était de 60%. **Les communes de N'Guel Beyli (6%), Foulatari (20%), N'Gourti (29%) et N'Guigmi (31%) se distinguent par les plus faibles proportions de ménages ayant rapporté que leurs enfants utilisent les latrines. Seule la région de Diffa (78%) a enregistré une proportion qui est supérieure à la moyenne régionale.**

Une comparaison de l'ampleur de l'accès des ménages aux latrines familiales entre 2018 et 2021 révèle une nette amélioration. Au niveau régional, **89% des ménages ont indiqué avoir accès à des latrines familiales en 2021 contre 65% en 2018**. Cette tendance à la hausse d'accès aux latrines familiales peut être liée à une préférence accordée à leur construction par les partenaires dans la région de Diffa du fait qu'elles sont plus faciles à gérer comparativement aux latrines communautaires ou publiques. Il faut noter que 3 600 latrines familiales ont été construites contre seulement 14 latrines publiques dans la région en 2019<sup>42</sup>. Ces réalisations étaient de 108 latrines familiales contre 181 latrines publiques en 2018<sup>43</sup>.

Au niveau communal, l'intégralité des ménages ont indiqué qu'ils accèdent aux latrines familiales dans les communes de N'Guigmi ; N'Gourti et Goudoumaria. **L'accès aux latrines familiales est relativement élevé dans toutes les communes évaluées avec un minimum de 67% des ménages au niveau de la commune de N'Guel Beyli.**

La pratique de la défécation à l'air libre (DAL<sup>44</sup>) reste une problématique qui mérite une attention particulière au niveau des sites de déplacés de la région de Diffa. **Un peu plus d'un tiers des ménages (36%) ont rapporté**

<sup>41</sup> Parmi les 1207 ménages ayant rapporté avoir des enfants de 0 à 12 ans.

<sup>42</sup> Rapport annuel d'activités de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), Diffa, 2019, p.7.

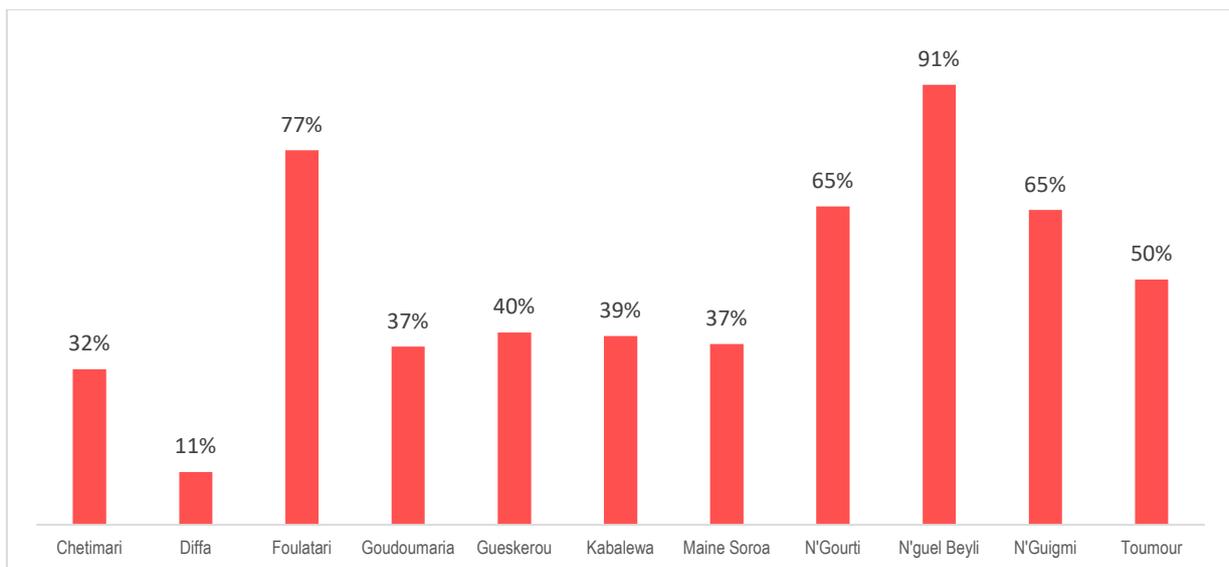
<sup>43</sup> Rapport annuel d'activités de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), Diffa, 2018, p.6.

<sup>44</sup> Un ménage pratique la DAL s'il n'a pas accès à des latrines ou s'il n'utilise pas les latrines auxquelles il a accès.

**l'avoir pratiquée.** Cette proportion est restée relativement stable puisqu'elle était de 33% en 2018. Des résultats similaires sont apparus lors de l'évaluation EHA réalisée auprès des informateurs clés vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa en mai 2020. Les informateurs clés ont rapporté la pratique de la défécation à l'air libre dans environ 40% des sites évalués lors de cette évaluation.

**Si la commune de Diffa (11%) se démarque avec la plus faible proportion de ménages ayant indiqué avoir pratiqué la DAL, les communes de Nguelbeyli (91%), Foulatari (77%), N'Gourti (65%) et N'Guigmi (65%) enregistrent les résultats les plus préoccupants** (figure ci-dessous). La défécation à l'air libre contamine l'eau, les mains, les champs, les ustensiles de cuisine et devient un lieu de nourrissage des mouches. La première défense contre la défécation ouverte est l'utilisation correcte de latrines par tous les membres de la famille.<sup>45</sup>

Figure 7 : proportion de ménages rapportant pratiquer la DAL par commune



Au niveau régional, il ressort que les ménages pratiquant la DAL ont principalement indiqué qu'ils font leurs besoins dans la brousse ou à l'air libre (84 %), dans un trou dans la cour (16%) ou dans un pot de chambre (14%) en 2021. Lorsque l'on compare avec les résultats enregistrés en 2018, seule la proportion de ménages qui rapportent faire leurs besoins dans un trou dans la cour (1% en 2018 contre 16% en 2021) a connu une augmentation.

En ce qui concerne les communes, les ménages qui pratiquent la DAL ont principalement rapporté qu'ils font leurs besoins dans la brousse ou à l'air libre dans toutes les communes. En effet, les proportions de ces ménages varient entre un minimum de 69% observé dans la commune de Toumour et un maximum de 100% relevé dans les communes de N'Guigmi et N'Guel Beyli. Il faut noter que parmi les ménages qui rapportent pratiquer la DAL, 36% des ménages ont indiqué qu'ils font leurs besoins dans un pot de chambre à Goudoumaria, 23% dans une fosse de village à Chetimari et 31% dans un trou dans la cour à Gueskerou.

La gestion des selles des enfants âgés de 0 à 4 ans n'a pratiquement pas évolué depuis 2018. En 2021, **41% des ménages ont déclaré avoir jété les défécations des enfants dans les latrines sans risque et 48% des ménages les ont éliminé en les jettant à l'air libre dans la brousse avec tous les risques que cette pratique comporte (la DAL est considérée comme un facteur de maladies et de sous-développement)<sup>46</sup>.** Ces proportions étaient respectivement de 42% et 47% en 2018. Les communes de Foulatari (4%) et de N'Gourti (5%) sortent du lot avec les plus faibles proportions de ménages qui éliminent les défécations des enfants âgés de 0 à 4 ans dans les latrines. Ceci pourrait être lié au fait que les ménages vivant dans ces communes ont rapporté un accès aux latrines à de plus faibles proportions.

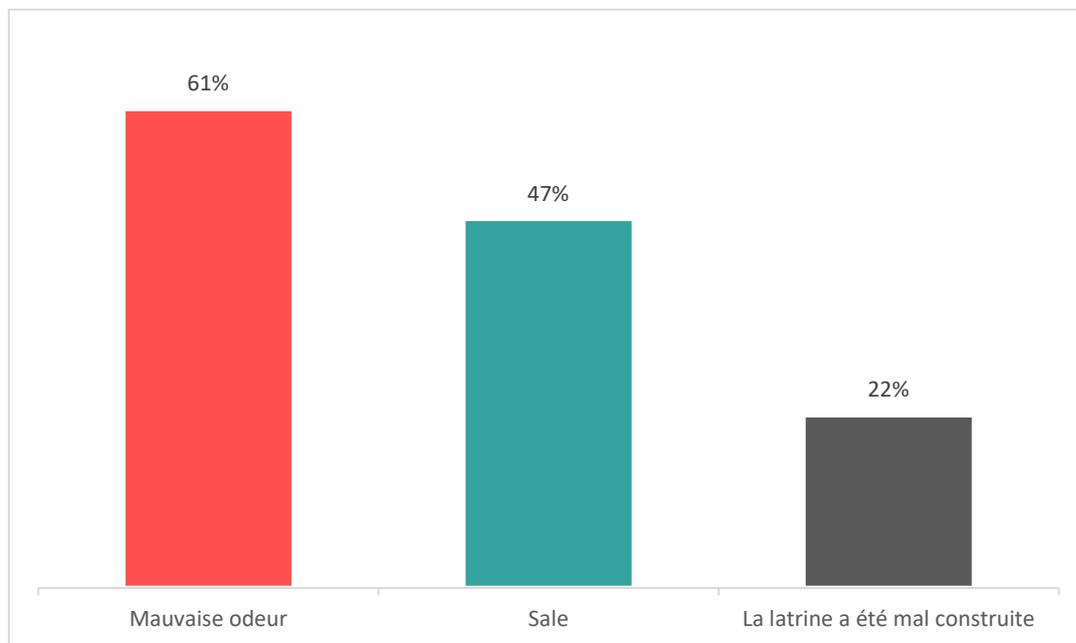
<sup>45</sup> Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta : Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Burkina Faso, 2015, P.53, disponible [ici](#).

<sup>46</sup> Louba-heindé Séraphin Adoumngar, la défécation à l'air libre : facteur de maladies et de sous-développement, 8 juillet 2019, disponible [ici](#).

## Etat de latrines

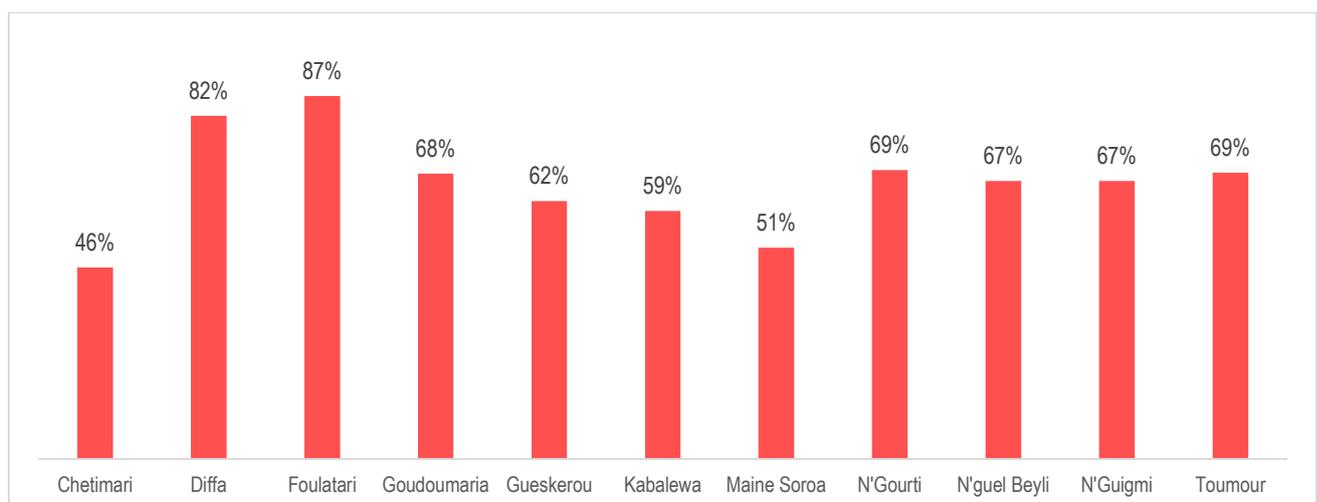
Au niveau régional, il ressort des résultats de cette évaluation que l'état des latrines est relativement critique. Les observations des enquêteurs ont permis d'identifier que les latrines que les ménages utilisent ont principalement des mauvaises odeurs (67%), sont sales et/ou pleines (47%) ou mal construites (22%) (voir figure ci-dessous). Ces principaux problèmes relatifs à l'état des latrines pourraient décourager leur utilisation et promouvoir la DAL.

Figure 8 : pourcentage des ménages selon les problèmes principaux rapportés par rapport aux latrines, parmi ceux ayant accès à des latrines<sup>47</sup>



Parmi les ménages rapportant avoir accès à des latrines, **la proportion de ménages disposant de latrines propres a connu une augmentation passant de 58% à 69% entre 2018 et 2021**. Si les communes de Chetimari (46%) et Mainé Soroa (51%) se distinguent avec les proportions les plus faibles, la situation contraire est constatée dans les communes de Diffa (82%) et Foulatari (87%) selon les observations des enquêteurs. Peu de différences ont été observées pour les autres communes (voir figure ci-dessous).

Figure 9 : proportion de ménages disposant de latrines propres parmi ceux ayant accès à des latrines



<sup>47</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

Au niveau régional, parmi les ménages ayant accès aux latrines, **la moitié des ménages (51%) ont indiqué avoir construit leurs latrines par eux-mêmes, 26% ont payé quelqu'un pour la construction, 11% ont été aidés par un ami dans la construction et pour la même proportion de ménages, ce sont les organisations non-gouvernementales (ONG) qui ont construit les latrines.** En ce qui concerne les ménages qui ont construit leurs latrines, la proportion la plus faible a été observée dans la commune de N'Guel Beyli (17%). Les communes de Goudoumaria, N'Guel Beyli et N'Guourti où respectivement 59%, 50% et 56% des ménages ont déclaré qu'ils ont payé quelqu'un pour la construction de leurs latrines se démarquent avec les proportions les plus élevées.

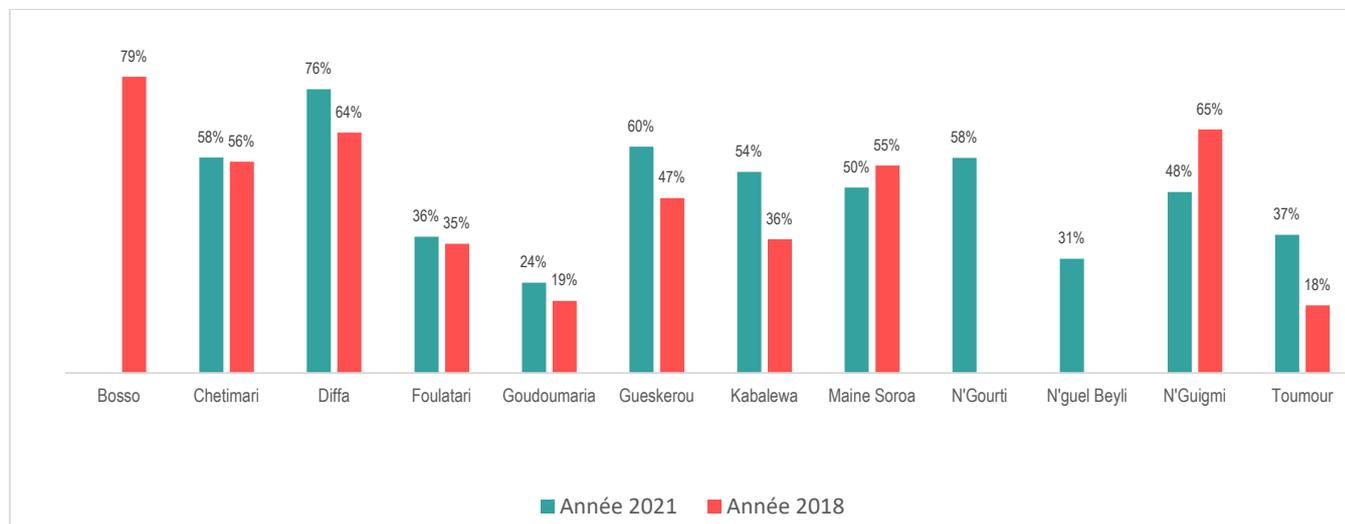
Les préférences des ménages pour avoir des latrines communautaires propres et en bon état ont été explorées dans le cadre de cette évaluation. Au niveau régional, 51% des ménages ont rapporté préférer que plusieurs ménages soient groupés en leur confiant la gestion des latrines et 33% des ménages ont rapporté préférer la mise en place d'un comité pour gérer plusieurs latrines en 2021. Ces proportions étaient respectivement de 27% et 59% en 2018. Dans la période 2018-2021, **il convient de constater que les principales préférences rapportées par les ménages sont les mêmes mais la hiérarchisation de ces préférences a été inversée.** Cette situation pourrait être liée au fait qu'il y avait eu peu de réussite des comités de gestion des latrines tel que notifié par le cluster EHA de Diffa.

## Gestion de déchets

Au niveau régional, pour gérer leurs déchets, **les ménages interrogés ont principalement iniqué les jeter dans la brousse (66%), les brûler (29%) ou les jeter dans une fosse familiale à proximité de l'abri (24%)<sup>48</sup>.** De plus, **59% des ménages ont indiqué avoir géré leurs déchets de manière adéquate<sup>49</sup>.** Cette proportion a augmenté comparativement à l'année 2018 quand elle était de 49%.

Pendant que les communes de Diffa (76%) et Gueskerou (60%) enregistrent des proportions supérieures à la moyenne nationale, les proportions les plus faibles concernent Goudoumaria (24%), N'Guel Beyli (31%), Foulatari (36%) et Toumour (37%).

Figure 10 : proportion de ménages qui ont rapporté gérer leurs déchets de manière adéquate dans chaque commune



## HYGIENE CORPORELLE

Cette partie présente les résultats de l'évaluation sur les CAP en termes de l'hygiène corporelle des populations non déplacées et déplacées vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa avec un intérêt particulier pour les pratiques du lavage des mains et la possession de savon des ménages au moment de l'enquête.

<sup>48</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

<sup>49</sup> Jeter les déchets dans les fosses (familiale ou du village), les brûler ou les composter.

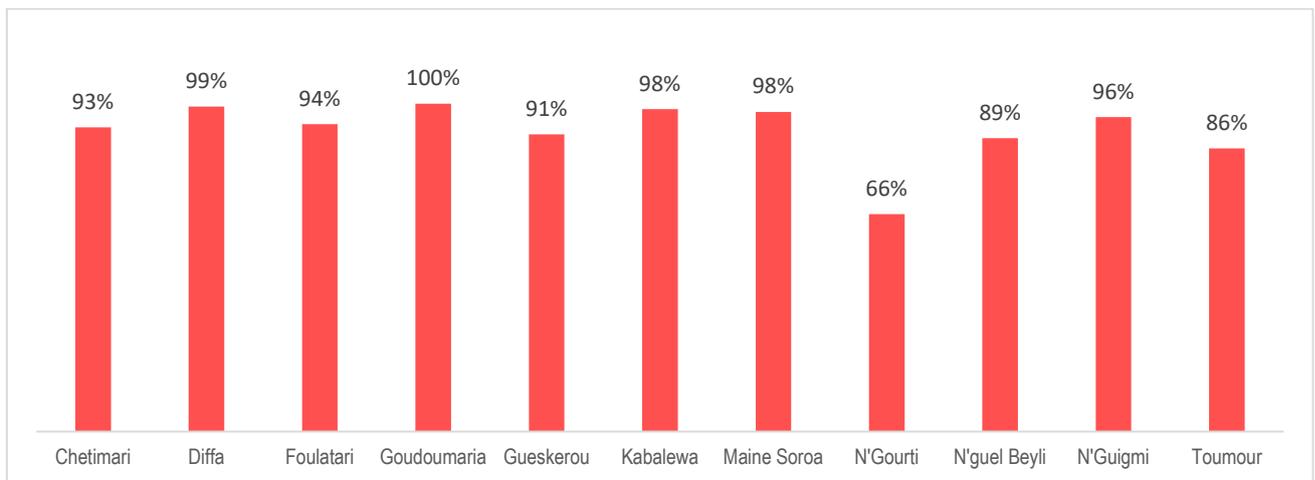
## Savon

Sur le plan régional, la quasi-totalité des ménages (95%) ont indiqué avoir du savon au moment de l'enquête. Cette proportion a connu une nette augmentation par rapport à 2018 quand elle était de 67%.

**En dehors de la plus faible proportion enregistrée dans la commune de N'Gourti (66%), toutes les autres communes ont des proportions relativement élevées avec un minimum de 86% de ménages observé dans la commune de Toumour** (voir figure ci-dessous). Ces proportions élevées pourraient s'expliquer par le contexte de la COVID-19 caractérisé par une plus forte distribution de savon aux ménages par les acteurs humanitaires.

Parmi les ménages qui ont du savon<sup>50</sup>, 98% ont indiqué l'avoir utilisé pour se laver les mains, 97% pour laver les vêtements et 94% pour se laver le corps.

Figure 11 : proportion de ménages ayant rapporté avoir du savon au moment de l'enquête, par commune



## Lavage des mains

Le lavage des mains est une thématique qui se distingue de par le contexte actuel de la COVID-19. Cet indicateur a été mesuré en demandant aux personnes enquêtées si les membres de leurs ménages (y compris l'enquêté) s'étaient lavé les mains dans les 24 heures précédant l'enquête, et si oui, à quels moments de la journée et de quelle manière. Dans la mesure où les questions ont été posées au niveau individuel en 2018 alors qu'elles concernent tous les membres du ménage en 2021, les comparaisons entre les deux années résumées dans le tableau ci-dessous doivent être considérées avec précaution.

**Dix-neuf pour cent (19%) des ménages ont indiqué avoir accès à un dispositif spécifique pour le lavage des mains.** Le seau avec robinet (9%) et le dispositif de versement (9%) sont les principaux types de dispositifs spécifiques rapportés par ces ménages. Les communes de N'Guigmi (37%), Chetimari (22%) et Gueskéro (22%) se distinguent avec des proportions relativement plus élevées. **Les besoins en termes de dispositif pour le lavage des mains semblent plus sévères dans les communes de Goudoumaria (2%), Foulatari (5%), N'Gourti (3%) et N'Guel Beyli (0%).** En effet, la quasi-totalité des ménages a rapporté n'avoir accès à aucun dispositif spécifique pour le lavage des mains dans ces communes. Parmi les ménages rapportant avoir accès à ces dispositifs spécifiques pour le lavage des mains<sup>51</sup>, 81% ont indiqué y accéder à proximité<sup>52</sup> de leurs domiciles. Cette proportion diminue lorsque l'on prend en compte à la fois le lavage des mains de manière adéquate<sup>53</sup> et la proximité du dispositif par rapport aux abris/maisons des ménages interrogés. Ainsi, 71% des ménages ont rapporté avoir pratiqué le lavage des mains de manière adéquate et à proximité de leurs domiciles.

<sup>50</sup> 1174 ménages ont rapporté avoir du savon au moment de l'enquête.

<sup>51</sup> 168 ménages ont rapporté avoir accès aux dispositifs spécifiques pour le lavage des mains.

<sup>52</sup> Dispositif de lavage disponible dans l'abri ou à moins de cinq minutes à pied.

<sup>53</sup> Les membres de ménages se lavent les mains de manière adéquate s'ils utilisent du savon ou un mélange de sable et de cendre. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande l'utilisation de sable ou de cendre comme des alternatives au savon lorsque le savon n'est pas disponible : OMS. Essential hygiene messages in post-disaster emergencies, 2014.

Tableau 5 : pourcentage de ménages ayant indiqué s'être lavé les mains de manière adéquate et à au moins un moment critique dans les 24 heures précédant l'enquête

Indicateurs	2018	2021
% de ménages ayant indiqué s'être lavé les mains <b>dans les 24 heures précédant l'enquête</b>	95%	97%
% de ménages ayant indiqué s'être lavé les mains <b>à au moins un moment critique</b> <sup>54</sup> dans les 24 heures précédant l'enquête	95%	97%
% de ménages ayant indiqué s'être lavé les mains <b>de manière adéquate</b> dans les 24 heures précédant l'enquête	72%	85%
% de personnes ayant indiqué s'être lavé les mains <b>de manière adéquate et au moins à un moment critique</b> dans les 24 heures précédant l'enquête	72%	85%

De manière générale, des hautes proportions de ménages ont rapporté s'être lavé les mains de manière adéquate ce qui est probablement dû au contexte de la COVID-19. Presque tous les ménages (97%) ont rapporté s'être lavé les mains dans les 24 heures précédant l'enquête en 2021. Et cette proportion ne change pas si on prend en compte le lavage des mains à au moins un moment critique dans les 24 heures précédant l'enquête. **Se laver les mains avant de manger (84%), après défécation (79%) et avant de préparer les aliments (62%)<sup>55</sup> sont les moments critiques les plus rapportés par les ménages<sup>56</sup>.**

Au niveau régional, **85% des ménages ont indiqué s'être lavé les mains de manière adéquate en 2021**. Cette proportion a connu une augmentation par rapport à l'année 2018 quand elle était de 72%. Ceci pourrait s'expliquer non seulement par une plus grande disponibilité du savon dans les ménages mais aussi à l'augmentation des sensibilisations sur l'intérêt de cette pratique particulièrement dans le contexte de la COVID-19. Ces proportions restent inchangées lorsque l'on prend en compte au moins un moment critique dans les 24 heures précédant l'enquête (voir tableau ci-dessus).

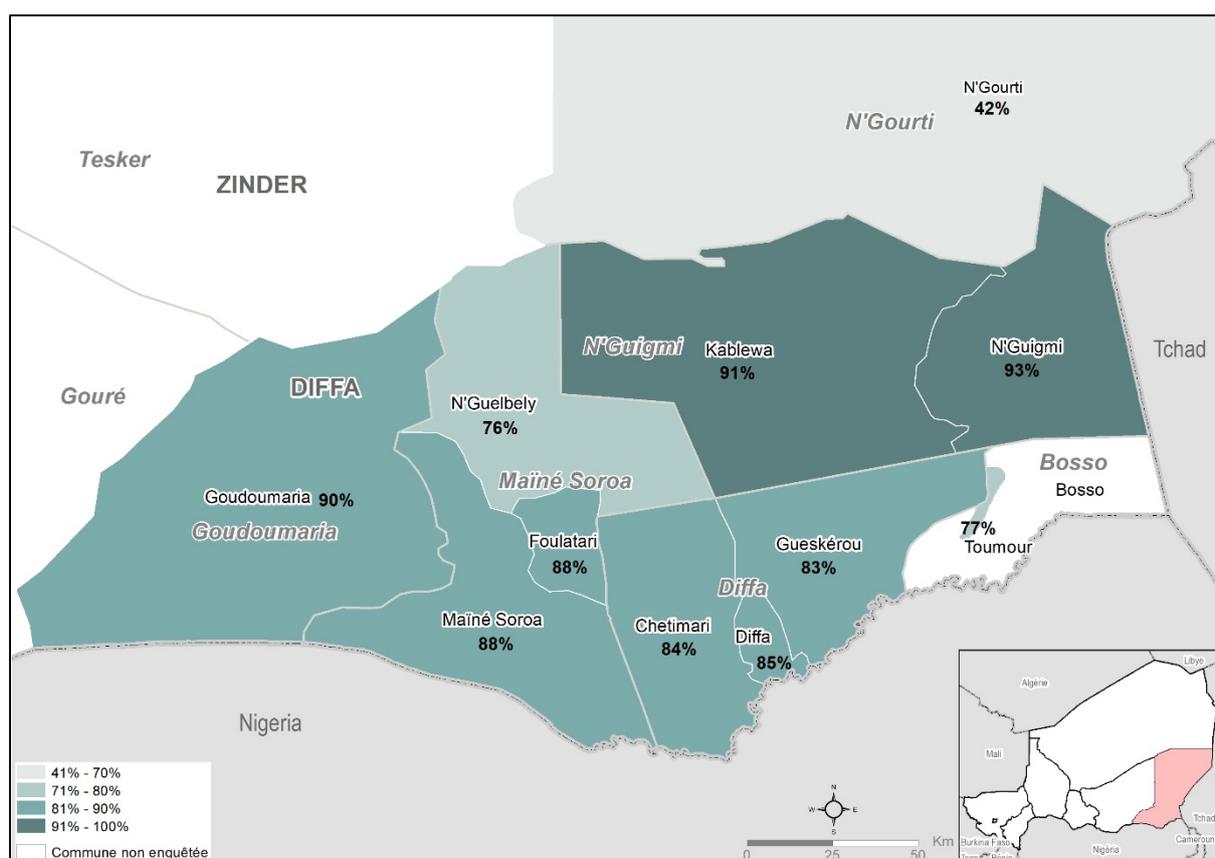
Au niveau communal, la quasi-totalité des ménages ont indiqué s'être lavé les mains dans les 24 heures précédant l'enquête avec un minimum à N'Gourti (93%). De manière similaire qu'au niveau régional, les proportions restent inchangées même si l'on prend en compte au moins un moment critique. La plus faible proportion de ménages qui ont rapporté pratiquer le lavage des mains de manière adéquate est observée à N'Gourti (42%) certainement du fait de la plus petite proportion de ménages qui ont rapporté disposer de savon dans la commune.

<sup>54</sup> Les moments critiques sont : après la défécation, après le nettoyage ou le changement des couches des enfants, avant de préparer les aliments, avant de manger, avant de donner le sein à l'enfant et au retour du travail.

<sup>55</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

<sup>56</sup> Parmi les 1175 ménages qui ont rapporté s'être lavé les mains dans les 24 heures précédant l'enquête.

Carte 4 : pourcentage de ménages ayant indiqué s'être lavé les mains de manière adéquate et à au moins un moment critique dans les 24 heures précédant l'enquête



## Menstruation

Tout d'abord, Il est important de noter que les questions par rapport à cette thématique ont été uniquement posées par les enquêtrices aux femmes enquêtées (un total de 303 femmes). Par conséquent, les résultats de cet indicateur sont indicatifs et non représentatifs de la situation dans les sites de déplacés de la région de Diffa.

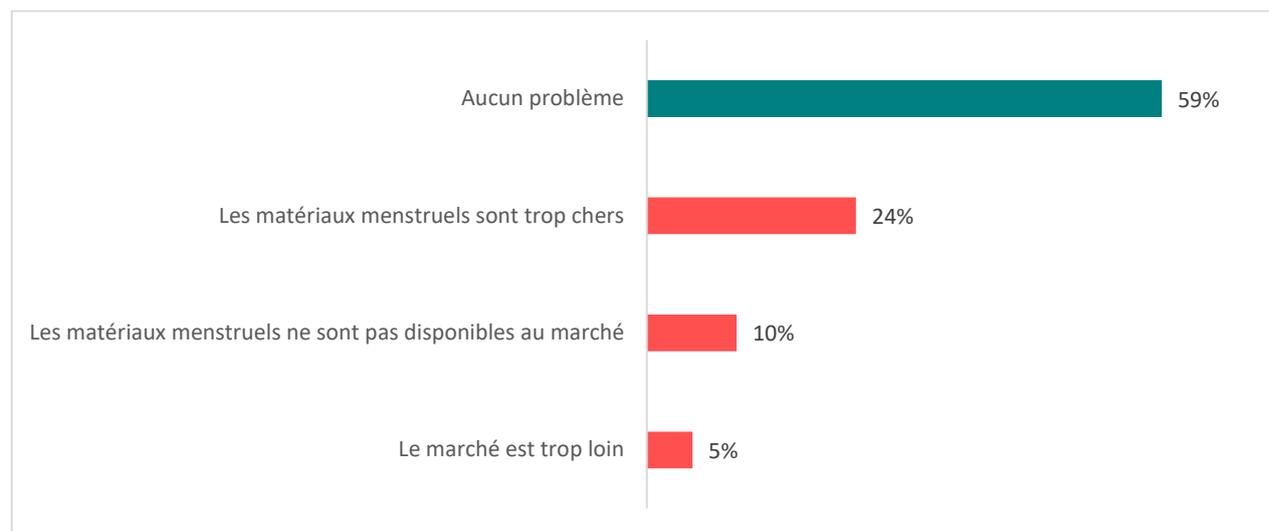
**Les femmes enquêtées ont déclaré avoir utilisé principalement un tissu réutilisable (61%), du coton (30%) et une serviette réutilisable (11%)<sup>57</sup> pendant leur cycle menstruel.** Il faut noter que la proportion de femmes interrogées ayant indiqué avoir utilisé des serviettes jetables (8%) et réutilisables (11%) a connu une baisse considérable puisqu'elles étaient respectivement de 31% et 33% en 2018.

<sup>57</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

Plus de la moitié des femmes (59%) ont rapporté n'avoir rencontré aucun problème par rapport aux produits hygiéniques pour le cycle menstruel. Celles qui en ont rencontré ont principalement indiqué la cherté des matériaux menstruels (24%) et leur indisponibilité sur le marché (10%)<sup>58</sup> (voir figure ci-dessous).

Au niveau communal, bien que 5% des femmes ont rapporté que le marché est très loin, cette proportion atteint 26% dans la commune de Foulatari. Il est intéressant de relever qu'une femme sur deux a rapporté que les matériaux ne sont pas disponibles au marché dans la commune de N'Guel Beyli. Les femmes interrogées des communes de Chetimari (58%) et Mainé Soroa (47%) ont quant à elles indiqué que les matériaux menstruels sont trop chers.

Figure 12 : problèmes principaux rapportés par rapport aux produits hygiéniques pour le cycle menstruel<sup>59</sup>



## MALADIES/SYMPTOMES DE MALADIES ET LEURS VECTEURS DE TRANSMISSION

Cette partie présente les résultats de l'évaluation pour les ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa en trois sections : la connaissance des maladies ou symptômes de maladies liés à l'eau et à l'assainissement ; les vecteurs de transmission des maladies et la diarrhée infantile. Ces sections sont liées de manière directe ou indirecte à toutes les thématiques explorées ci-haut.

### Connaissance des maladies ou symptômes de maladies

Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que la connaissance des maladies ou symptômes de maladies a également été mesurée sur la base des connaissances des personnes interrogées et ne peut donc pas être généralisée à l'ensemble des ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa. Elle a été mesurée en prenant en compte différents éléments : les proportions de personnes qui étaient en mesure de mentionner différentes maladies ou symptômes de maladies liés à l'eau, les proportions de personnes qui étaient en mesure de mentionner les risques liés à la DAL, ainsi que les proportions de personnes qui étaient en mesure de mentionner les différents vecteurs de transmission de ces maladies.

### Connaissance des maladies/symptômes de maladies liés à l'eau

Les maladies liées à l'eau peuvent être classifiées en quatre catégories<sup>60</sup> :

- Les maladies qui se transmettent par la voie oro-fécale, et qui sont souvent causées par une mauvaise qualité de l'eau, comme le choléra, la diarrhée, etc. (*water borne*)

<sup>58</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

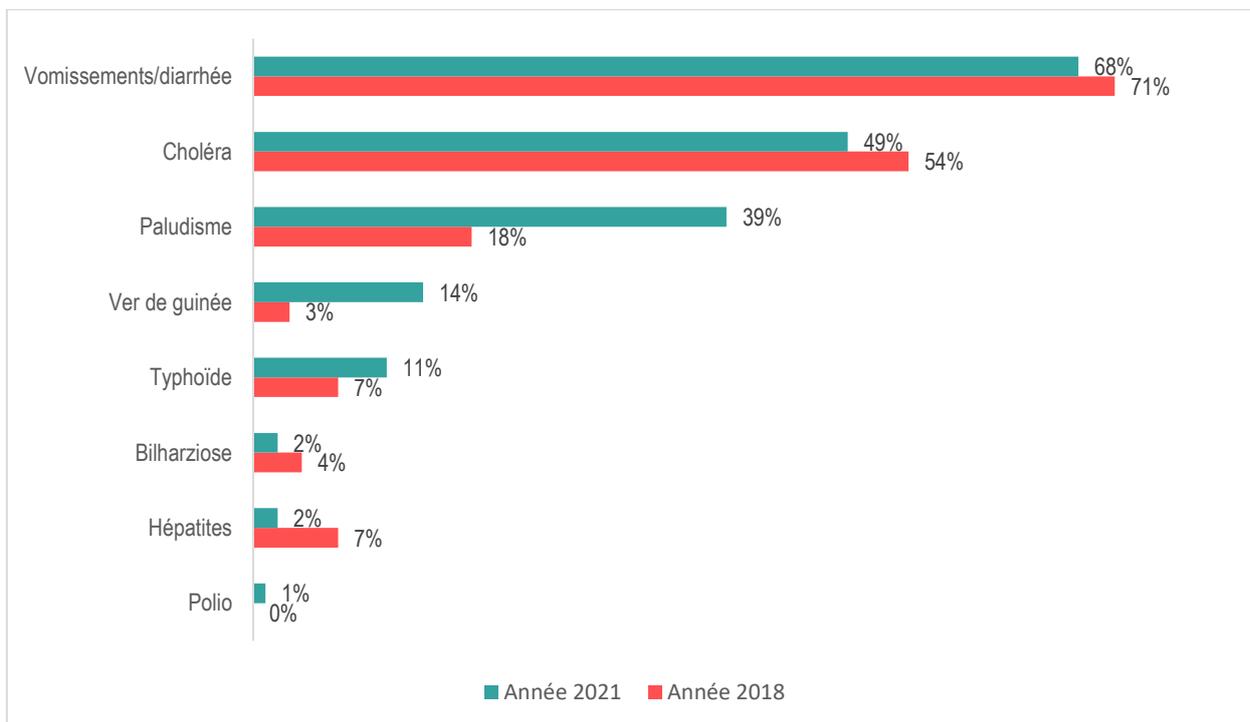
<sup>59</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

<sup>60</sup> Selon la classification de Bradley, plus d'informations sont disponibles [ici](#).

- Les maladies qui sont causées par une faible hygiène personnelle, telles que des infections comme le trachoma (*water washed*)<sup>61</sup>
- Les maladies dont les pathogènes passent au moins une partie de leur cycle de vie dans l'eau, comme la bilharziose ou le ver de guinée (*water based*)
- Les maladies dont le vecteur prolifère à proximité de l'eau, comme le paludisme ou la fièvre jaune (*water related*)

Soixante-huit pour cent (68%) des personnes interrogées ont indiqué la diarrhée et/ou le vomissement comme principaux symptômes de maladies liées à l'eau. Le choléra (49%) et le paludisme (39%)<sup>62</sup> sont les maladies principalement rapportées par les personnes interrogées. Par contre, l'hépatite (2%), la polio (1%) et la bilharziose (2%) semblent être les maladies liées à l'eau les plus méconnues par les personnes interrogées. Si le paludisme et le ver de guinée ont enregistré la plus forte augmentation de la proportion de personnes rapportant ces maladies/symptômes, des proportions plus ou moins similaires ont été constatées dans tous les autres types de maladies/symptômes de maladies liés à l'eau entre 2018 et 2021. La forte augmentation de la proportion des personnes interrogées ayant cité le paludisme (18% en 2018 contre 39% en 2021) pourrait s'expliquer par une saison particulièrement sévère du paludisme qui a caractérisé l'année 2020. En effet, une augmentation du nombre de cas de paludisme est observée cette année suite à une pluviométrie exceptionnelle qui a causé des inondations dans toutes les régions du pays, la stagnation des eaux et la prolifération des moustiques vecteurs de paludisme<sup>63</sup>. La connaissance des ces maladies ou symptômes de maladies varie selon les communes. Pendant que les communes de N'Gourti (23%) et Toumour (17%) se démarquent avec les proportions les plus élevées de personnes interrogées qui ne connaissent aucune maladie ou symptômes de maladies liés à l'eau, les communes de Goudoumaria (0%), Gueskerou (4%) et Kabalewa (4%) se distinguent avec les plus faibles proportions (voir figure ci-dessous).

Figure 13 : répartition des maladies/symptômes des maladies liés à l'eau par proportion de personnes les ayant mentionnés<sup>64</sup>



## Connaissance des maladies ou symptômes des maladies liés à la DAL

<sup>61</sup> Cette catégorie n'a pas été prise en compte ici.

<sup>62</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

<sup>63</sup> OCHA. Aperçu des besoins humanitaires 2021, p.80, disponible [ici](#).

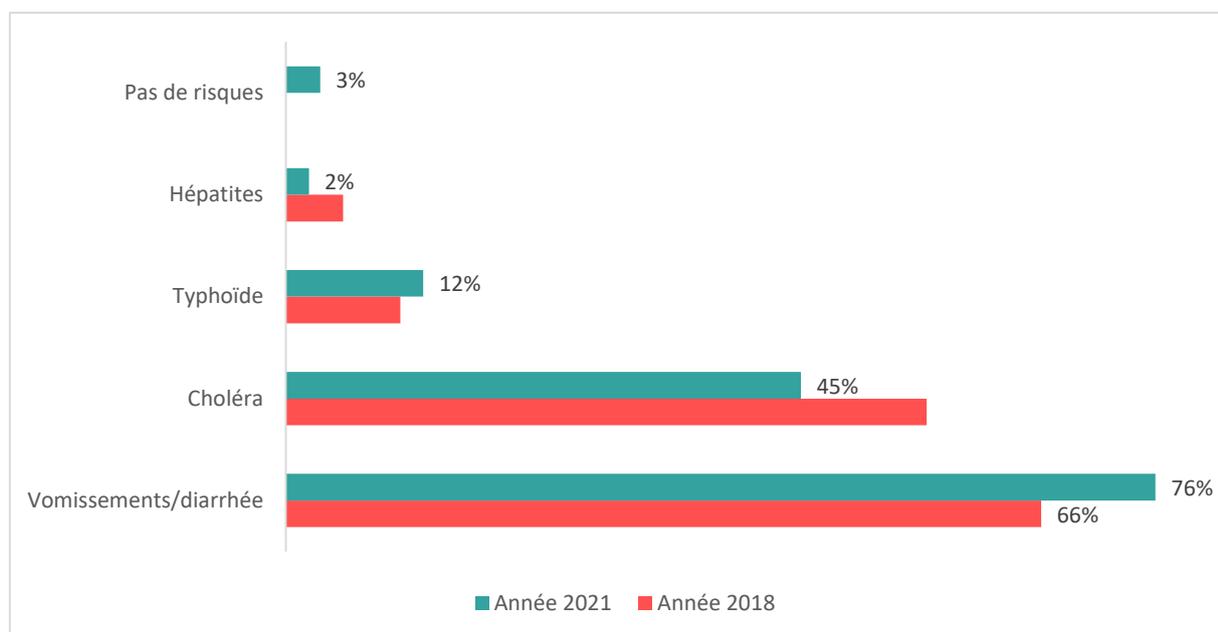
<sup>64</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

De manière similaire aux maladies et/ou symptômes de maladies liés à l'eau, le choléra (45%) et les vomissements et/ou la diarrhée (76%) sont les maladies ou symptômes de maladies liés à la DAL les plus cités par les personnes interrogées<sup>65</sup>. La proportion de personnes interrogées qui ont évoqué le choléra semble diminuer par rapport à l'année 2018 quand elle était de 56% contrairement à la proportion de celles qui avaient rapporté les vomissements et/ou la diarrhée (66% en 2018 contre 76% en 2021) (voir figure ci-dessous).

**Il apparaît important de relever que 12% des personnes interrogées ont indiqué ne connaître aucune maladie ou symptômes de maladies liés à la DAL** au niveau régional. Cette problématique est beaucoup plus préoccupante dans les communes de N'Gourti, N'Guel Beyli et Toumour où respectivement 32%, 34% et 21% des personnes interrogées n'ont pas pu citer au moins une maladie ou symptômes de maladie liés à la DAL. Ces proportions sont plus faibles dans les communes de Chetimari (6%) et Goudoumaria (0%).

Il convient de noter que 3% des personnes interrogées ont déclaré qu'il n'y a pas de risques liés à la DAL au niveau régional. **La proportion la plus inquiétante est observée dans la commune de N'Gourti (16%)**. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la commune soit dans une zone enclavée difficilement accessible par les humanitaires qui font partie des principaux acteurs qui sensibilisent la population sur les dangers liés à la DAL.

Figure 14 : répartition des maladies ou symptômes des maladies liés à la DAL par proportion de personnes les ayant mentionnés<sup>66</sup>



## Vecteurs de transmission des maladies

**Les personnes interrogées ont indiqué l'eau de mauvaise qualité (73%) comme principal vecteur de transmission des maladies dans les sites de déplacés de la région de Diffa.** Par rapport à l'année 2018, on observe une augmentation de la proportion de personnes ayant mentionné la transmission des maladies par l'air (22% en 2018 contre 33% en 2021) et par les insectes et/ou animaux (20% en 2018 contre 28% en 2021) contrairement au contact avec les mains sales (47% en 2018 contre 35% en 2021). De manière similaire aux résultats observés en 2018, le sang et les liquides corporels sont les vecteurs de transmissions des maladies les moins mentionnés par les personnes interrogées (3% en 2018 contre 5% en 2021).

On note une diminution de la proportion de personnes qui ont indiqué ne connaître aucun vecteur de transmission de maladies (19% en 2018 contre 9% en 2021). Si toutes les personnes interrogées dans la commune de Goudoumaria ont notifié qu'ils connaissent au moins une source de transmission des maladies, **les résultats les**

<sup>65</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

<sup>66</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

plus sévères sont observés dans la commune de N'Guel Beyli où jusqu'à une (1) personne sur cinq (5) ne connaît aucune source de transmission des maladies.

Figure 15 : répartition des vecteurs de transmission des maladies par proportion de personnes les ayant mentionnés<sup>67</sup>



Au niveau régional, 29% des personnes interrogées ont mentionné à la fois l'eau et les mains sales comme vecteurs de transmission des maladies. Cette proportion est en baisse par rapport à l'année 2018 quand elle était de 41%. En ce qui concerne les communes, il convient de remarquer que c'est dans les communes de N'Gourti (3%) et Mainé Soroa (17%) que les personnes ont le moins fréquemment indiqué à la fois l'eau et les mains sales comme vecteurs de transmission des maladies. Dans les autres communes, ces proportions tournent autour de la moyenne régionale.

### Diarrhée infantile

Cette thématique a été évaluée en demandant aux ménages combien d'enfants de 0-4 ans de leur ménage avaient eu la diarrhée dans les 15 jours précédant l'évaluation. D'après le Cluster EHA, cet indicateur peut être interprété comme étant indicatif de la situation en générale en termes d'accès à une quantité d'eau suffisante et de qualité, aux CAP liées à l'assainissement ainsi qu'à la mise en pratique des connaissances d'hygiène de base.

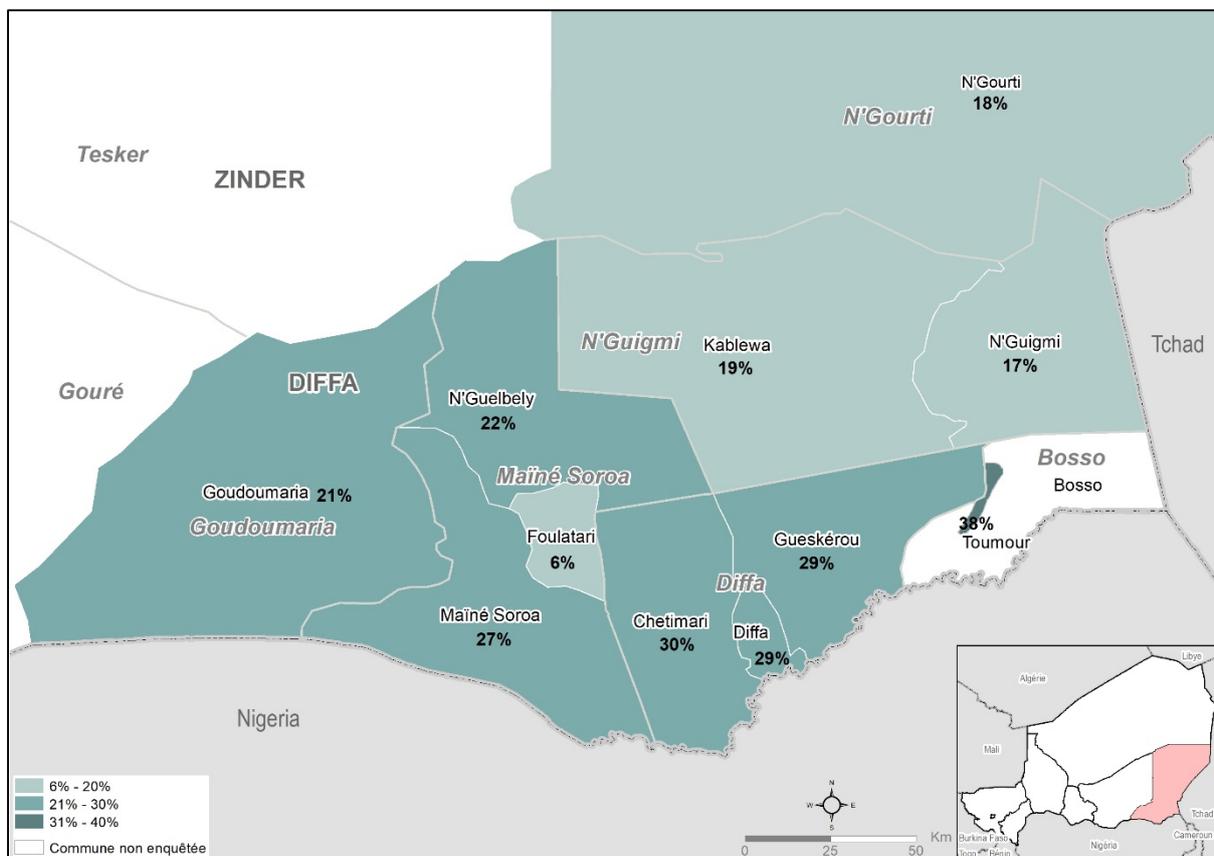
Vingt-sept pour cent (27%) des ménages<sup>68</sup> ont indiqué qu'au moins un de leurs enfants a souffert de la diarrhée au moins une fois dans les 15 jours précédant cette évaluation. On relève une diminution de cette proportion par rapport à l'année 2018 quand elle était de 41%. Cette baisse pourrait être liée à une plus haute proportion de ménages ayant rapporté avoir accédé non seulement à l'eau de qualité mais aussi à des conditions d'hygiène plus favorable en 2021 comparativement à 2018.

Tandis que les proportions de ménages qui ont rapporté avoir des enfants qui ont souffert de la diarrhée sont relativement similaires entre les communes, le minimum et le maximum sont respectivement observés dans les communes de Foulatari (6%) et Toumour (38%). Cette problématique mérite une attention particulière dans la commune de Toumour qui se démarque avec la plus forte proportion. Mais dans l'ensemble, ces résultats dénotent une relative amélioration de la situation comparativement à l'année 2018.

<sup>67</sup> Plusieurs options de réponses pouvaient être sélectionnées et donc les résultats peuvent excéder 100%.

<sup>68</sup> Parmi les 993 ménages qui ont rapporté avoir des enfants de 0 à 4 ans.

Carte 5 : proportion de ménages qui ont des enfants de 0-4 ans et ont rapporté qu'au moins un de leurs enfants avait eu la diarrhée dans les 15 jours précédant l'évaluation



## CONCLUSION

Effectuée dans un contexte de crise de déplacement vaste et prolongée dans la région de Diffa, cette évaluation a permis de fournir un aperçu des CAP et besoins en EHA des populations déplacées et non déplacées vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa. Elle a également permis d'identifier les tendances par rapport à l'année 2018 ainsi qu'entre 11 communes de la région accessibles au moment de l'enquête. Les résultats sont représentatifs au niveau communal avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 9% (sauf indications contraires, les données sont exprimées en proportions de ménages interrogés).

**Les résultats de cette évaluation montrent un niveau de CAP en EHA relativement faible (particulièrement pour l'assainissement et la connaissance des maladies/symptômes de maladies et leurs vecteurs de transmission).** L'accès aux latrines est apparu comme une problématique préoccupante, à la fois en ce qui concerne la proportion de ménages qui ont rapporté avoir accès à des latrines et le fait que ces latrines soient en bon état/salubres. Il semblerait donc important de penser à améliorer l'accès aux latrines en **renforçant la sensibilisation sur l'importance de l'entretien de ces latrines auprès des populations vivant dans les sites de déplacés de la région.** Selon les informations recueillies auprès du cluster EHA de Diffa, ces sensibilisations pourraient être accompagnées par des distributions de kits d'entretien des latrines ou encore par une priorisation de la construction de latrines familiales plus faciles à entretenir comparativement aux latrines communautaires. La proportion de ménages qui ont des enfants de 0 à 4 ans ayant souffert de diarrhée dans les 15 jours précédant l'enquête selon les ménages interrogés est relativement préoccupante. Il existe un besoin de renforcer les CAP en EHA des populations vivant dans les sites de déplacés car une proportion non négligeable de personnes interrogées a rapporté non seulement qu'elles ne connaissent aucune maladies ou symptômes de maladie liés à l'eau ou à l'assainissement mais aussi qu'elles ne connaissent aucun vecteur de transmission de ces maladies.

Globalement, les résultats de cette évaluation montrent une situation des CAP et besoins en EHA plus encourageante par rapport à l'année 2018. Ces tendances tendent à prouver l'importance des efforts consentis par l'ensemble des partenaires qui interviennent dans ce domaine depuis 2018. En ce qui concerne les communes, les résultats les plus inquiétants sont observés à Foulatari, N'Guel Beyli, N'Gourti, N'Gugmi et Toumour. En fonction de l'évolution du contexte, **ces communes pourraient être des cibles prioritaires en termes d'interventions dans le secteur EHA.**

La réalisation d'une évaluation CAP EHA dans le futur devrait **prendre en compte les préférences des ménages en termes d'interventions pour mieux faciliter la planification humanitaire dans ce secteur.** Et en plus, la collecte de données devrait coupler à la fois **l'approche quantitative et qualitative** (à travers les groupes de discussions) pour mieux approfondir les CAP en EHA en triangulant les informations issues des deux approches et en utilisant les complémentarités des éclairages qu'elles apportent. Les liens transversaux entre l'EHA et les autres secteurs tels que la protection, la santé et la nutrition pourront être établis dans les prochaines évaluations.

Bien que les résultats de cette évaluation montrent une amélioration de la situation en termes de CAP et besoins en EHA, force est de constater que **les besoins persistent particulièrement au niveau de l'assainissement et les connaissances des maladies ou symptômes de maladies liés à l'eau et l'assainissement et leurs vecteurs de transmission.** Les résultats présentés dans le rapport seront partagés avec la communauté humanitaire au Niger et les bailleurs de fonds internationaux afin d'améliorer la compréhension générale des besoins et CAP en EHA des ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa et serviront de base pour informer le prochain cycle d'évaluation.

## Annexe. Liens à des outils pertinents

- Termes de référence de l'évaluation (y compris le questionnaire ménage et le plan d'analyse des données) disponibles [ici](#).
- Base de données et analyse disponibles [ici](#).
- Rapport d'évaluation CAP EHA (2018) disponible [ici](#).
- Base de données de l'évaluation CAP EHA (2018) disponible [ici](#).